

Dans un contexte économique en constante évolution

Le président de l'association «El Aman» plaide pour une consommation rationnelle P.4

e-BOURSE

Quotidien national spécialisé en économie - Prix Algérie 20 DA- France 1 euro
MERCREDI 16 AOÛT 2023 - N° 588 - www.ebourse.dz

11^e Conférence de Moscou sur la sécurité

Chanegriha pour «une prise de conscience afin de préserver la sécurité internationale»



Nouvelle loi fixant les modalités de l'octroi de marchés publics

Renforcement des mesures de contrôle

La nouvelle loi sur les marchés publics n'a pas omis de renforcer le contrôle afin de faire face à toute tentative de fraude et de corruption. Ainsi, des garde-fous sont prévus pour prévenir toute malversation concernant notamment le contrôle. Ainsi, le texte prévoit dans son article 94 le fait que «les marchés publics conclus par le service contractant sont soumis aux contrôles prévus par la présente loi, qui s'exercent sur les marchés publics quel que soit leur type, sous la forme de contrôle interne, de contrôle externe et de contrôle de tutelle». Dans l'article 95, il est prévu que «le service contractant doit établir, au début de chaque exercice budgétaire, la liste de tous les marchés publics conclus durant l'exercice précédent ...

P. 6

Aliments de bétail

Plafonnement des prix de l'orge fourragère subventionnée



P. 4

Password

Tokamak. C'est un dispositif énergétique de confinement magnétique inventé en Union soviétique dans les années 1950. Le directeur général de Rosatom, l'agence russe de l'énergie atomique, Alexeï Likhatchov, qui l'a sorti des archives et mis en avant que la Russie est aussi pionnière dans certaines technologies encore rares. Parmi celles-ci, on peut citer le Tokamak. Cette technologie permet de produire de l'énergie par fusion nucléaire. Ce qui a permis également à la Russie de développer un établissement de médecine nucléaire, le centre Dmitri Rogatchov, spécialisé dans le traitement des cancers infantiles, qui devrait commencer ses premiers essais en automne prochain. Le Directeur général de Rosatom a présenté, ce 14 août, au président Vladimir Poutine, un rapport-bilan des dernières réalisations de l'entreprise et évoqué des perspectives prometteuses. Un savoir-faire unique au monde qui permet à la Russie d'être leader dans l'exportation de centrales atomiques. La Russie travaille actuellement sur «22 projets», notamment en Biélorussie, en Egypte et au Bangladesh.

Bon à savoir

Tracteurs bio ! Des fermiers français ont adopté le premier tracteur consommant du méthane issu de la bouse des bêtes comme carburant, à l'image de cette ferme installée à Saint-Etienne.

Dans cette exploitation de production laitière, quelques veaux et des génisses broutent le foin pour donner de la bouse récoltée dans la station-service, où deux grands chapiteaux verts brassent le lisier issu du cheptel de 230 vaches et génisses élevées par les frères Robert.

Ces chapiteaux sont des méthaniseurs qui, nourris des déjections bovines et grâce au travail naturel de bactéries, alimentent les pompes en biogaz naturel avec lequel la ferme fait le plein... de son tracteur (et de quelques poids lourds de la région) !

«C'est la logique de l'économie circulaire où le carburant ne nous coûte rien», affirme le propriétaire, considérant qu'il fait une économie de 200 euros/semaine par rapport aux 150 litres de gasoil, à raison de 1,50 euro le litre.

D'un prix 20% supérieur au modèle à motorisation thermique, un tracteur roulant au méthane s'avère plus rentable au regard du prix actuel des carburants.

Mosaïque

L'Ukraine est devenue le pays le plus miné au monde.

Avec «cinq mines par mètre carré» sur 1000 km de front, l'Ukraine représente un défi colossal pour tout déminer. C'est la plus lourde contamination en Europe, et dans le monde, depuis la Seconde Guerre mondiale. Ainsi, l'Ukraine est devenue le «pays le plus miné au monde», a déclaré le ministre de la Défense, Oleksii Reznikov, dans une interview au «Guardian» datée du 13 août. Il redoute de lourdes pertes humaines en raison du manque de personnel qualifié pour réaliser les opérations de déminage et lance un appel à l'aide aux alliés pour accélérer la formation, déjà dispensée notamment par la Grande-Bretagne. Les bataillons spécialisés de démineurs ont essuyé de lourdes pertes avec de nombreux blessés au cours des opérations de déminage. Oleksii Reznikov a indiqué que «ses soldats déterraient par endroits cinq mines par mètre carré, posées par les troupes russes pour tenter de contrecarrer la contre-offensive de l'Ukraine». Le front s'étend sur près de 1000 km, potentiellement minés par la défense russe.



Impasse

Décarboner et s'adapter... au plus vite ! En juillet 2023, la planète a connu le mois le plus chaud jamais enregistré, conduisant Antonio Guterres, le Secrétaire général de l'ONU, à déclarer que «l'ère du réchauffement est terminée, place à l'ère de l'ébullition mondiale». De fait, la crise climatique ne permettra pas de retour à la normale. La dynamique du réchauffement conduit à une augmentation de 4,5 °C de la température en 2100, contre un objectif de 1,5 °C fixé par l'Accord de Paris. L'Europe est particulièrement touchée et se réchauffe plus vite que le reste du monde. Elle est frappée par des vagues de chaleur, des sécheresses et des incendies inédits, qui soulignent la vulnérabilité des Etats, des entreprises et des individus. L'avenir est donc dépendant de la capacité à résister par la population et s'adapter ainsi que de la volonté des Etats, polluants surtout, à innover pour trouver des solutions dans un monde sans, ou avec moins carbone dans l'air.

Point-virgule

Record imbattable ! L'excédent du commerce extérieur de la Chine atteint les 470,8 milliards de dollars jusqu'en juillet 2023. En effet, cet excédent a augmenté de 2,8% au cours des sept premiers mois de cette année, engrangeant 3390 milliards de yuans (soit 470,8 milliards de dollars).

C'est ce qui ressort des données rendues publiques mardi par l'administration générale des Douanes chinoises, qui a indiqué que l'excédent de la balance commerciale s'élevait à 458 milliards de dollars pour la même période de 2022.

Le volume des exportations chinoises vers l'étranger a augmenté de 1,5% en glissement annuel, pour atteindre les 13 470 milliards de yuans (soit 1870 milliards de dollars).

D'un autre côté, le volume des importations a diminué de 1,1% par rapport à l'année 2022, pour atteindre les 10 080 milliards de yuans (1400 milliards de dollars), selon l'administration générale des Douanes.

Le commerce extérieur de la Chine s'est amélioré au cours de l'année actuelle, coïncidant avec la levée des mesures de lutte contre le coronavirus à la fin de 2022.

Fake news

L'armée dément son implication à «Aïn Al Hilweh». L'armée libanaise a nié, samedi, avoir préparé une opération militaire dans le camp de réfugiés palestiniens «Aïn Al Hilweh», dans le sud du Liban.

Le commandement de l'armée a déclaré samedi, dans un tweet, que certains sites ont relayé des informations sur la préparation de l'armée à mener une opération militaire dans le camp de Aïn Al Hilweh, citant une source militaire, a rapporté l'agence de presse libanaise. «Il est important de nier ces informations», lit-on de même source, soulignant que l'armée suit de près la situation sécuritaire dans le camp, mettant l'accent sur «la nécessité de se référer exclusivement à des sources officielles».

Lundi dernier, l'armée libanaise a fermé toutes les entrées du camp «Aïn Al Hilweh» pour les réfugiés palestiniens, après les affrontements qui ont eu lieu sept jours plus tôt entre des groupes armés de la mouvance islamique et du «Fatah».

Les affrontements ont fait 12 morts et plus de 60 blessés, selon des sources médicales à Sidon, dans le sud du pays, rapporte Anadolu.

À l'envers
Un super-sénateur contre le Pentagone ! Après l'armée de terre et les Marines, l'US Navy est désormais la 3e branche de l'US Army sans chef, un sénateur républicain bloquant leur nomination et s'oppose à l'avancement. L'amiral Mike Gilday a quitté ses fonctions à la tête de l'US Navy, et son successeur, Lisa Franchetti, attend sa confirmation au poste. Mais de nominations à des postes supérieurs. Le républicain s'oppose aussi à l'aide financière du Pentagone aux militaires devant voyager pour avorter, depuis que certains Etats américains ont aboli l'avortement. Le Sénat peut passer outre cette obstruction en organisant un vote sur chaque nomination, mais le processus devient beaucoup plus long que la procédure d'approbation à l'unanimité, sans vote. «A cause de ce blocage généralisé, sans précédent à la Défense américaine, trois de nos branches fonctionnent sans dirigeant confirmé», a déclaré le ministre Lloyd Austin, ce 14 août, lors de la cérémonie de départ de Mike Gilday.



e-BOURSE

Quotidien national spécialisé en économie
Edité par :
SARL ADVICE AND COMMUNICATION SKILLS PRODUCTION

Adresse : Maison de la presse
Tahar Djaout
01 Rue Bachir Attar
1er Mai Alger
Tél : 023 70 94 41 / 023 70 94 44
Fax : 023 70 94 42
ebourse.redaction@gmail.com

Directeur général
Yacine Merzougui

Site Web : www.ebourse.dz

Impression :
Centre : SIA
Diffusion Sarl
ACOS Production

Remarque: Tous les documents et photos qui parviennent au journal ne sont pas retournés à leurs propriétaires, qu'ils soient publiés ou non.

11^e Conférence de Moscou sur la sécurité Chanegriha pour «une prise de conscience afin de préserver la sécurité internationale»

Le général d'armée Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP) a participé, hier mardi, par visioconférence, à la 11^e Conférence sur la sécurité internationale qui se tient à Moscou.



Selon un communiqué du ministère de la Défense nationale, cette intervention fait suite à une invitation du ministre de la Défense de la Fédération de Russie, Sergueï Choïgou. Notons que l'ouverture de cette conférence a été assurée par le président russe, Vladimir Poutine. «De prime abord, il m'est agréable de vous transmettre les salutations de Monsieur Abdelmadjid Tebboune, président de la République algérienne, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, ainsi que ses vœux de plein succès aux travaux de cette conférence, s'agissant notamment de dégager des propositions et des visions en faveur du renforcement de la paix et de la sécurité internationales. Tout comme je tiens à exprimer mes remerciements à la Fédération de Russie, pays ami, pour cette aimable invita-

tion, qui m'a été adressée pour participer à cette onzième session de la conférence, à travers ma présente intervention, consacrée à "La sécurité du Moyen Orient et du continent africain dans ses volets militaires", et ce, pour exposer l'approche algérienne en matière de traitement des défis et des menaces sécuritaires auxquels cette région est exposée», a indiqué le général d'armée Saïd Chanegriha dans son intervention. Le chef d'état-major de l'Armée nationale populaire a exposé la vision de l'Algérie en matière de sécurité internationale. Selon le général d'armée Saïd Chanegriha, celle-ci «passe obligatoirement par le respect de la légalité internationale». «L'Algérie est convaincue qu'il est temps pour la

communauté internationale de prendre conscience de l'importance de la préservation de la sécurité internationale, à travers la prise en charge sérieuse des causes génératrices de crises, qui alimentent l'instabilité ainsi que l'insécurité internationale et régionale. Cela passe obligatoirement par le respect de la légalité internationale, ainsi que l'apport de l'aide et du soutien nécessaires aux pays africains, pour leur permettre de développer, eux-mêmes, des solutions inclusives et de prendre en charge les problèmes du continent, de manière souveraine et loin de toute ingérence étrangère ou de tentatives de déstabilisation», a-t-il souligné. Il a également précisé que cette conférence de Moscou est un

cadre idéal pour l'initiation d'un dialogue «en faveur de la promotion de la paix et de la sécurité». «Nous aspirons, à travers la participation à cette conférence, à jeter les ponts du dialogue constructif et fructueux, et à consacrer une entente commune et multidisciplinaire à même de nous permettre d'œuvrer ensemble dans le sens de la promotion de la paix et de la sécurité, ainsi que du développement et du progrès de tous les peuples du monde. Enfin, je tiens à vous remercier pour l'excellente organisation de cette conférence, en souhaitant que ses travaux seront couronnés de résultats palpables, en faveur de la sécurité et de la paix mondiales». Le communiqué du ministère de la Défense nationale a indiqué que cette 11^e Conférence de Moscou sur la sécurité internationale a traité, «avec des analyses et des études, les multiples défis sécuritaires auxquels le monde fait face aujourd'hui, notamment à l'ombre de la recrudescence des menaces et des risques engendrés par les situations d'insécurité qui caractérisent certaines régions dans le monde, comme elle a abordé les solutions possibles et les mesures à entreprendre afin d'y faire face, en coordination avec les différents acteurs internationaux».

R. N.

Mouvements de libération en Afrique

Le long combat du moudjahid Mokhtar Kerkeb

La contribution efficace et importante du moudjahid et diplomate Mokhtar Kerkeb au soutien des mouvements de libération dans plusieurs pays africains à travers la formation de leurs armées au maniement des armes et aux techniques de combat, a été mise en relief, mardi à Alger, lors d'une conférence organisée à l'occasion du 10^e anniversaire de sa disparition. Intervenant lors de cette conférence organisée par l'Association du Mechaal Echahid et le Musée national du Moudjahid dans le cadre de la célébration de la Journée nationale du moudjahid, le président de l'Association internationale «Amis de la Révolution algérienne», Noureddine Djoudi, a mis en exergue le parcours du défunt durant et après la guerre de Libération, soulignant son rôle important et déterminant dans la formation d'armées fortes pour plusieurs pays africains ayant contribué à leur libération du colonialisme. M. Djoudi a retracé, en présence des ambassadeurs de l'Angola, du Zimbabwe et du Mozambique en Algérie, le parcours du combat du héros algérien Si Mokhtar qui croyait fermement que l'indépendance de l'Algérie ne saurait être complète sans celle des pays africains encore colonisés à l'époque. Le colonel Kerkeb, poursuit M. Djoudi, a traversé les jungles africaines à partir du Zimbabwe, où il a parcouru à pied une distance de 1000

km pour atteindre les bastions des révolutionnaires en Angola, et contribué à la formation de l'armée angolaise dans les techniques de combat et veillé à la formation des armées d'autres pays africains qui étaient sous le joug du colonialisme. Si Mokhtar estimait que le soutien apporté aux mouvements de libération, en Afrique notamment, était un «engagement» pour l'Algérie et non pas une aide, a ajouté M. Djoudi, précisant qu'il était ciblé par les services secrets d'Etats étrangers, et a échappé à deux tentatives d'assassinat en raison de son militantisme dans le continent africain. Pour le compagnon de Si Mokhtar du 21^e régiment de la Wilaya II durant la guerre de

Libération, le moudjahid Si Youcef Messar, le colonel Kerkeb n'excellait pas seulement dans les techniques militaires et de combat, il était aussi un intellectuel et un diplomate chevronné, connu pour sa simplicité et modestie. «Né à El Bayadh en 1934, Si Mokhtar formait les moudjahidine au maniement des différentes armes, en plus de sa maîtrise parfaite de l'art du dialogue», a-t-il ajouté, estimant que le défunt moudjahid était de la trempe des grands qui ont tout sacrifié pour libérer la patrie et les Etats du continent africain de la colonisation abjecte. Par ailleurs, un hommage a été rendu à la fille du défunt, Mme Djazia Kerkeb.

APS

L'Armée sahraouie cible des positions des forces d'occupation marocaines dans le secteur de Haouza

Les unités de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont mené de nouvelles attaques contre les positions des soldats de l'armée d'occupation marocaine dans le secteur de Haouza, a indiqué lundi le ministère sahraoui de la Défense dans un communiqué. "Des unités de l'armée sahraouie ont mené des attaques intensives ciblant des positions des forces d'occupation marocaines dans les régions de Tarkent et Laktitira dans le secteur de Haouza", a précisé le ministère sahraoui de la Défense dans son communiqué n 852 cité par l'agence de presse sahraouie (SPS). Des détachements avancés de l'APLS avaient ciblé dimanche des positions des forces de l'occupation marocaines à El-Farsia et Fiine, ajoute la même source. Les attaques de l'APLS se poursuivent contre les positions de retranchement des forces de l'occupant marocain postées le long du mur de la honte, a conclu le communiqué.

APS

Conseil national consultatif de promotion des exportations La composition et fonctionnement publiés au JO

Un décret exécutif vient d'être publié au «Journal officiel» (JO) n° 50, portant composition et fonctionnement du Conseil national consultatif de promotion des exportations. Signé par le Premier ministre, M. Aïmene Benabderahmane le 3 août en cours, ce décret a pour objet de modifier et de compléter certaines dispositions du décret exécutif n° 04-173 du 12 juin 2004 portant composition et fonctionnement du Conseil national consultatif de promotion des exportations. Ce Conseil a pour missions de contribuer à définir les objectifs et la stratégie de développement des exportations, de procéder à l'évaluation des programmes et actions de promotion des exportations, et de proposer toute mesure de nature institutionnelle, législative ou réglementaire pour faciliter l'expansion des exportations hors hydrocarbures. Le Conseil est chargé, au titre de ces missions, de l'évaluation de la mise en œuvre de la stratégie nationale des exportations hors hydrocarbures, la proposition de toute mesure susceptible de faciliter l'opération d'exportation et l'accès des produits algériens aux marchés extérieurs et la formulation de toutes propositions susceptibles de renforcer la compétitivité des produits et services algériens sur les marchés extérieurs. Il a pour mission également l'examen de toutes les mesures incitatives susceptibles de soutenir les exportateurs ou toute opération de valorisation des produits locaux, la proposition de toutes mesures visant l'amélioration des activités dans les zones franches et les mesures susceptibles de lever les obstacles qui entravent l'opération d'exportation. Le Conseil national consultatif de promotion des exportations est présidé par le Premier ministre ou le chef du gouvernement, selon le cas, et composé de 12 ministres, du représentant de la Banque d'Algérie, le Directeur général des Douanes, le président de l'ABEF, les présidents des Chambres (CACI, CNA, CNAM, CAPA), ainsi que les présidents d'associations et des organisations patronales en lien avec les exportations. Selon le même texte, il est créé auprès du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations une plateforme numérique répertoriée, par secteurs intervenant dans l'opération d'exportation, dédiée à la réception et au traitement des doléances des exportateurs. Cette plateforme numérique constitue un «outil d'aide au Conseil pour le suivi de la levée des obstacles aux opérations d'exportation et pour la prise des mesures nécessaires permettant leur facilitation», explique la même source.

APS

Dans un contexte économique en constante évolution

Le président de l'association «El Aman» plaide pour une consommation rationnelle

Le président de l'Association de protection des consommateurs «El Aman», Hassan Menouar, a abordé, hier, lors de sa participation au Forum du quotidien «Le Courier d'Algérie», divers sujets liés au climat social et aux préoccupations des citoyens. Dans ce contexte, il a mis en avant l'importance de rationaliser la consommation et d'éviter le gaspillage à l'orée de la rentrée sociale.



de consommation favorable aux citoyens. Cependant, il a averti que la situation actuelle du pouvoir d'achat et de la consommation pose des défis importants.

Le président de l'association a noté une augmentation alarmante des prix des légumes secs au cours des trois dernières années, avec des prix passant de 80 à 140 DA il y a trois ans à des niveaux actuels oscillant entre 380 et 500 DA. M. Menouar a remis en question les mécanismes de calcul des prix de référence, demandant si ceux-ci sont basés sur une étude des salaires, du salaire minimum ou des revenus des Algériens.

Parlant du pouvoir d'achat, M. Menouar a souligné la nécessité d'un équilibre entre les recettes et les dépenses pour permettre aux citoyens de sub-

venir à leurs besoins. Il a exprimé des inquiétudes concernant la disparition progressive de la classe moyenne et a averti que les indicateurs économiques positifs du pays pourraient être compromis si les indicateurs de la consommation demeuraient défavorables. Il a évoqué le besoin d'équilibrer les dépenses et les recettes pour améliorer le pouvoir d'achat des citoyens.

Le président de l'association a également abordé la question de la santé publique, soulignant que les économies réalisées aujourd'hui en négligeant la santé pourraient entraîner des coûts beaucoup plus élevés à l'avenir. Pour lui, l'impact sur la santé publique était négligé au profit de discussions économiques, soulignant que chaque dinar non investi dans la santé aujourd'hui

pourrait coûter 1000 fois plus dans les années à venir. M. Menouar a alerté sur la disparition progressive de la classe moyenne et souligné que, bien que les indicateurs économiques nationaux soient positifs, les indicateurs de la consommation sont en difficulté. Il a laissé entendre que diversifier l'économie équivaldrait à diversifier la consommation. Pour lui, le modèle actuel de consommation, notamment la consommation industrielle, ne contribue pas à l'amélioration du pouvoir d'achat des citoyens. Pour remédier à ces problèmes, M. Menouar a plaidé en faveur de la rationalisation de la consommation, en appelant à guider les citoyens vers des choix plus responsables. Il a également préconisé une sensibilisation continue pour réduire le gaspillage tout au long de l'année. En ce qui concerne la rentrée sociale, notamment la vente des articles scolaires, M. Menouar a exprimé son inquiétude quant aux réseaux de distribution non professionnels en Algérie. Il a souligné la nécessité de créer des hypermarchés pour lutter contre l'économie informelle et a insisté sur l'importance de la numérisation pour mieux contrôler les marchés. Il a mis en avant l'importance de posséder des compétences pour gérer cette situation, soulignant que la numérisation est impérative

pour lutter contre de telles activités en fournissant des données précises sur les produits et leur traçabilité. Selon lui, la régulation du marché est primordiale pour contrer les fluctuations de prix et mettre un terme à la spéculation. Cette régulation prend forme à travers la mise en place d'infrastructures telles que les marchés de gros, les marchés de proximité et les centres de distribution, le tout soutenu par la numérisation. En ce qui concerne la crise des légumes secs, il a suggéré que la solution définitive réside dans la promotion de la production locale. Il a rappelé que dans les années 70', l'Algérie était à la fois productrice et exportatrice de légumes secs. Selon lui, l'Algérie possède le potentiel nécessaire pour promouvoir une production de qualité et devenir un acteur majeur dans ce domaine. En conclusion, M. Menouar a souligné la nécessité de réguler le marché pour lutter contre l'instabilité des prix et la spéculation. Il a proposé des mesures telles que la création de marchés de gros et de proximité, ainsi que l'utilisation de la numérisation pour une meilleure traçabilité des produits. Enfin, il a encouragé la production locale de légumes secs pour résoudre la crise actuelle et positionner l'Algérie en tant qu'acteur majeur dans ce secteur.

Islam K.

Aliments de bétail

Plafonnement des prix de l'orge fourragère subventionnée

Subventionner les aliments de bétail et plafonner les prix de vente cela peut, en effet, contribuer à prévenir une spéculation excessive dans le secteur agricole. Stabiliser les coûts pour les éleveurs et limiter les possibilités de manipulation des prix sont des priorités majeures des autorités afin de contrôler le secteur. Il convient toutefois de noter que ces mesures peuvent avoir des effets économiques complexes, qui doivent être gérés avec soin pour éviter de nouvelles distorsions ou des problèmes potentiels. Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed Hanni, a confirmé que l'Office national de l'alimentation du bétail (ONAB) contrôle l'organisation du processus de distribution de l'orge fourragère à un prix plafond n'excédant pas 3200 DA, notant que l'Etat supporte le coût financier pour la distribution de ce fourrage subventionné aux éleveurs estimé à environ 7 milliards de dollars par an. Le ministre a annoncé, à la suite d'une présentation d'un

exposé détaillé sur le financement des éleveurs, lors d'une visite de travail qui l'a conduit dans la wilaya de Naama, qu'«une nouvelle unité appartenant de l'Office ouvrira ses portes en septembre prochain au niveau de la wilaya de Naâma pour rapprocher le processus d'accompagnement des éleveurs de l'obtention de fourrages subventionnés et faciliter le processus d'achat, et commercialiser le maïs local et l'acheminer vers les points de stockage et faciliter le paiement des redevances des agriculteurs après la livraison des produits». La commercialisation des aliments de bétail englobe les activités liées à la production, la distribution et à la vente d'aliments destinés à l'alimentation animale. Elle implique la transformation de matières premières telles que les céréales, les protéines végétales et les suppléments nutritionnels en formulations adaptées aux besoins des animaux d'élevage. Les entreprises de commercialisation produisent et vendent ces aliments aux éleveurs, aux exploitations agricoles et aux in-

dustries de l'élevage. La commercialisation inclut la gestion des coûts de production, la fixation des prix de vente, la distribution efficace, ainsi que la recherche et le développement pour améliorer la qualité nutritionnelle des aliments. Elle joue un rôle crucial dans la santé et la productivité des animaux d'élevage, tout en impactant la viabilité économique de l'industrie agricole.

LES INVESTISSEURS INTÉRESSÉS PAR LA CULTURE DE L'ARGANIER

En outre, lors de sa visite de travail, le ministre a examiné un projet de plantation d'une superficie d'environ 20 hectares d'arganier avec un investisseur privé ayant bénéficié du programme de développement rural dans la commune de Maghar. Selon les explications de l'opérateur, ce projet s'inscrit dans le cadre de l'ambitieux programme du ministère de l'Agriculture et du Développement rural de produire de l'huile d'argan et de valoriser, vulgariser, étendre et

développer la production de ce type d'arbres du désert qui revêtent un caractère stratégique compte tenu de leur importance économique, sociale et environnementale, et qui fait la renommée de la wilaya de Tindouf, à l'extrême sud-ouest du pays. Afin d'atteindre les objectifs souhaités de ce programme, le ministre a souligné l'encouragement, le soutien et l'accompagnement de toutes les initiatives soumises par les investisseurs et les bureaux d'études spécialisés pour promouvoir la culture de l'arganier dans la région. Le ministre a également indiqué que le programme de développement de la production de l'arganier dans les régions du sud-ouest et des Hauts-Plateaux s'inscrit dans le cadre de la concrétisation des recommandations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

DES MESURES POUR LA PRÉSERVATION DE CERTAINES RACES D'OVINS

Dans le même sillage, le ministre de l'Agriculture a in-

sisté sur la nécessité de moderniser le Centre d'insémination artificielle et d'amélioration génétique animale de la zone «Belhandjir», dans la commune de Aïn Safra, ce qui contribuera à la préservation de la race ovine locale dite «Daghma», car c'est un «patrimoine national qui contribue au développement de l'économie nationale». Le ministre a souligné la nécessité d'apporter tout son soutien à la promotion et à la valorisation de la race Daghma, également appelée «Race rouge», compte tenu de la qualité de sa viande et de son adaptation au relief et au climat de la région, notant qu'en prenant soin de cette richesse grâce à l'insémination artificielle et à l'amélioration génétique, cela lui permettra de retrouver sa place sur le marché de la viande rouge au niveau national, en impliquant le secteur de la recherche et les centres scientifiques spécialisés dans ce domaine.

M. B.

Entre les foyers extérieurs et les creux intérieurs

Par Brahim Seddiki
(poète et journaliste)

Depuis la dernière élection présidentielle du 12 décembre 2019, l'Algérie s'est débarrassée d'un grand handicap, identifié comme étant sa politique étrangère, la politique de l'autruche qui enterre sa tête dans le sable pour éviter de faire face aux dangers incessants. Avec l'arrivée du président Tebboune au pouvoir, l'Algérie a désormais une opinion déclarée et une position claire sur divers événements.

C'est une réaction naturelle que les pays adoptent pour préserver leurs intérêts et écarter les dangers potentiels. Pendant de nombreuses années, l'Algérie a gardé ses douleurs secrètes face aux coups de poignard de son voisin fraternel, ne permettant même pas le moindre soupir face aux piques empoisonnées qu'elle recevait au nom de la rationalité et de la maîtrise de soi. Comme si le silence sur tout cela était perçu comme une sagesse, alors qu'en réalité, il s'agissait d'un comportement qui donne plus l'impression de faiblesse que de quoi que ce soit d'autre. Lorsque l'Algérie a dit «Assez !», et a pris position contre ces méfaits publics, comme une blessure exprimant sa douleur sans plus, les voix criardes de différentes sources ont tenté de perturber cette plainte. Elles ont essayé de la transformer en accusation contre les voisins et de négligence des droits de la communauté. Nous continuons de voir et d'entendre les insultes constantes dans de nombreux médias, lancées par des individus déviants, recrutés de manière flagrante pour nager tous ensemble dans le même courant et exécuter, avec toutes les manières possibles, une seule feuille de route, visant à dénigrer tout ce qui est lié à l'Algérie. Malheureusement, parmi eux, il y a des Algériens qui ont choisi de ternir leur propre pays



en échange de quelques «pièces» ou «billets», se précipitant sans se soucier des moindres obligations envers leur patrie à laquelle ils appartiennent. La communauté internationale, gouvernée par ses intérêts et ses ambitions, reste constante dans sa nature changeante. C'est ce que le président Tebboune sait très bien grâce à sa longue expérience politique et son accompagnement des personnalités algériennes les plus importantes, qui ont défini les objectifs de l'Algérie tant à l'intérieur qu'à l'extérieur et ont façonné la politique étrangère. Oui, il sait que le dernier mot revient à sa légitimité et à sa relation avec son peuple. C'est seulement de cette manière qu'il peut faire face à l'extérieur et imposer la position algérienne sur de nombreuses questions. Le confort avec lequel le président Abdelmadjid Tebboune parle des sujets les plus sensibles reflète une relation solide avec le peuple et les institutions, en particulier l'institution militaire, qui n'a jamais dévié de la vision de son commandant suprême, Abdelmadjid Tebboune, et de sa volonté dans tous les domaines. Le chef d'état-major, Saïd Chagnegriha, dont le parcours militaire est marqué par l'expérience, la sagesse et le dévouement absolu envers l'intérêt de son pays, témoigne de cette harmonie naturelle. Les éléments marginaux qui ont poussé leur rancune envers l'Algérie à propager leurs mensonges à travers les médias et les chaînes financées pour continuer à aboyer contre un convoi qui ne se détourne ni ne s'arrête, ne récoltent plus aucun bénéfice de leurs efforts et de leurs pertes. Ils se sont tournés vers leurs plateformes officielles pour envoyer des messages d'amitié et d'ap-

proche, mais après quoi ? En contrepartie, l'Algérie s'engage fermement dans ses efforts continus de développement et de réforme, sans réagir à quelque provocation que ce soit, qu'elle soit motivée par l'amour ou la haine, provenant de n'importe quelle source. Le président Tebboune a adopté une politique de présence et de franchise, en apparaissant régulièrement dans les médias nationaux et étrangers. Il est toujours prêt à aborder toutes les questions de manière claire et directe, veillant à ce que ses messages parviennent à l'intérieur et à l'extérieur sans confusion ni perturbation. Cela bloque ainsi le chemin des professionnels des interprétations tordues et empêche de charger les messages de significations conformes à leurs désirs et intentions connus. C'est la clarté qui ne laisse pas de place au doute ni aux insinuations. Ses paroles parviennent aux gens comme le Président le souhaite, pas comme les «interprètes» le désirent. L'une des choses les plus importantes à déduire des discours, des messages et des allocutions de Abdelmadjid Tebboune est son souci constant de nourrir l'espoir chez les Algériens et de les rassurer quant à la solidité des bases sur lesquelles repose l'Etat pour réaliser le développement durable et surmonter les séquelles du passé. Il montre également un engagement absolu envers les couches vulnérables en Algérie, en les soutenant par le biais de décisions importantes afin de les aider à vivre dignement. Avec sa spontanéité caractéristique, il n'hésite pas à remercier pour les efforts déployés ou à réprimander pour les lacunes constatées. Souvent, il semble en colère et menace ceux qui manipulent les moyens de subsistance des gens pour un gain illicite ou pour créer des crises dans la société.

On peut remarquer également, qu'à travers ses interventions médiatiques, il démontre constamment qu'il est bien informé des données économiques, soutenant souvent ses propos avec des chiffres et des indicateurs. Ceux qui le connaissent disent qu'il était de cette manière dans toutes les responsabilités qu'il a assumées auparavant, préférant le langage des chiffres lorsqu'il s'agit d'exposition et d'évaluation. On peut également remarquer que le Président ne se soucie pas beaucoup des exigences du protocole. Il peut sortir soudainement des règles du protocole, en invitant quelqu'un ou en s'éloignant de la protection qui veille à sa sécurité, ignorant certaines des menaces possibles.

Cela complique les tâches de la garde lors de diverses rencontres présidentielles lors d'occasions nationales et de sorties sur le terrain. Cela est dû à son caractère rebelle bien connu. La preuve en est ce qu'il a fait en tant que Premier ministre en envoyant des «détachements» de fonctionnaires aux barons de l'Algérie, qui étaient pratiquement intouchables. Le monde a été alors bouleversé, mais lorsque la Présidence lui a demandé de cesser de cibler les symboles de la «issaba», il a envoyé d'autres détachements sans se soucier des conséquences. Cela lui a coûté cher. Cependant, l'histoire montrera que le mouvement national conscient a effectivement été lancé depuis le palais du Dr Saadane, précisément depuis le bureau d'un homme nommé Abdelmadjid Tebboune. Cet homme a agité les eaux stagnantes en ciblant l'oligarchie à son apogée en Algérie. L'une des premières manifestations du mouvement était le soutien des Algériens après sa révolution contre la corruption

et le préjudice manifeste que lui et ses proches ont subi, sans respecter les normes politiques et responsables les plus élémentaires. C'est l'outil de la vengeance qui, généralement, n'a pas de scrupules ni de loyauté.

Il y a une tendance qui a persisté en Algérie depuis son indépendance. Il s'agit des cercles fermés des salons. Ces cercles incluent souvent des personnalités politiques et médiatiques qui ont survécu au temps et ne souhaitent pas s'occuper de choses utiles. Cela est dû à leur lien malsain avec le pouvoir, même par le biais d'analyses improvisées lors de séances interminables. Ils prétendent toujours aimer leur pays et critiquent toute initiative émanant du pouvoir, en se basant sur le fait qu'ils sont les plus informés et compétents en matière d'intérêt national. En plus de cela, ils contribuent à propager des rumeurs, car ils rivalisent les uns avec les autres pendant leurs discussions, chacun souhaitant paraître le plus informé et compétent sur les détails des affaires. Créer des nouvelles et mentir fait partie de cette compétition. Vous les entendez affirmer des nouvelles issues de leur imagination sur l'audition d'un responsable pour une enquête, ou que le groupe présidentiel est en conflit avec le groupe de défense. Ces mensonges jouent un rôle de distraction et de décoration dans les séances. Cependant, beaucoup de leurs paroles atteignent la rue, sont entendues par les oreilles et répétées par les bouches, et ainsi de suite...

Ces salons, malgré leur superficialité, peuvent parfois causer des dommages à l'Etat et à ses rouages. Le plus curieux est que cela peut provenir de personnes qui ont été reçues et consultées sur des sujets de haut niveau. Mais elles ne valorisent pas cette estime, préférant critiquer tout ce que fait l'Etat, quel que soit le niveau de ses membres. Lorsqu'elles sont fatiguées des exécutants dans diverses positions, elles se tournent vers les conseillers, qui sont obsédés par les conversations sur l'entourage du Président. Toutefois, ces conseillers n'ont pas de rôle exécutif, à part informer le Président et l'aider à prendre les bonnes décisions. Ils savent que quiconque dépasse son rôle ne pourra pas échapper à la colère du Président. Mais, les «rois» des salons ne renoncent pas à se concentrer sur cet entourage. En réalité, les citoyens n'ont aucune relation avec l'entourage du Président, car leurs intérêts sont liés aux exécutants, partant du maire jusqu'au ministre. Quant aux conseillers, le public ne les concerne guère, et c'est naturel dans tous les pays.

Brahim Seddiki

Nouvelle loi fixant les modalités de l'octroi de marchés publics

Renforcement des mesures de contrôle

La nouvelle loi sur les marchés publics n'a pas omis de renforcer le contrôle afin de faire face à toute tentative de fraude et de corruption.

Ainsi, des garde-fous sont prévus pour prévenir toute malversation concernant notamment le contrôle. Ainsi, le texte prévoit dans son article 94 le fait que «les marchés publics conclus par le service contractant sont soumis aux contrôles prévus par la présente loi, qui s'exercent sur les marchés publics quel que soit leur type, sous la forme de contrôle interne, de contrôle externe et de contrôle de tutelle». Dans l'article 95, il est prévu que «le service contractant doit établir, au début de chaque exercice budgétaire, la liste de tous les marchés publics conclus durant l'exercice précédent ainsi que les noms des entreprises ou groupements d'entreprises attributaires, le programme prévisionnel des projets de marchés publics à lancer durant l'exercice considéré, qui pourrait être modifié, le cas échéant, au cours du même exercice. Les informations précitées doivent être publiées obligatoirement sur le site internet du service contractant et sur le portail électronique des marchés publics. Les marchés publics revêtant un caractère spécifique, ne pouvant être publiés, sont dispensés de cette formalité. Une copie de ces informations est communiquée aux services concernés du ministère des Finances, selon les modalités et échéances fixées par arrêté du ministre chargé des Finances. Sont soumis aux règles de procédures prévues par le présent article les services contractants cités à l'article 9 et tout autre organisme visé aux articles 12 à 14 de la présente loi». Quant au contrôle, il est prévu sur deux volets. D'abord un contrôle interne, qui explique que «le service contractant constitue une ou plusieurs commissions permanentes, dénommée commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres. Cette commission est composée de fonctionnaires qualifiés relevant du service contractant, choisis pour leurs compétences». Pour le contrôle externe, le texte explique qu'il «est assuré par un organe externe de contrôle, dénommé commission des marchés publics. Il est exercé par la commission des marchés publics, c'est un contrôle a priori. Il a pour finalité de vérifier la régularité et la conformité des marchés publics à la législation et à la réglementation en vigueur. Le



contrôle externe tend, également, à vérifier si l'engagement du service contractant correspond à une action régulièrement programmée. Les dossiers qui relèvent des attributions des commissions des marchés publics sont soumis au contrôle a posteriori, conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur».

NOUVELLES MODALITÉS DE PAIEMENT

Dans le chapitre consacré au paiement, la nouvelle loi explique que «le règlement financier du marché s'opère par versement d'avances et/ou d'acomptes et par des règlements pour solde. Le service contractant est tenu de procéder au mandatement des acomptes ou du solde dans les délais, à compter de la réception de la situation ou de la facture. Le défaut de paiement des comptes dans le délai au profit du partenaire cocontractant ouvre droit au bénéfice d'intérêts moratoires conformément aux modalités et aux procédures en vigueur». Dans le même ordre, une partie est consacrée à l'avenant et de la sous-traitance, sur lesquels la loi prévoit que «le service contractant peut recourir à la conclusion d'avenants au marché public conclu dans le cadre des dispositions de la présente loi. L'avenant constitue un document contractuel accessoire au marché public qui, dans tous les cas, est conclu lorsqu'il a pour objet l'augmentation ou la diminution des prestations et/ou la modification d'une ou de plusieurs clauses contractuelles du marché public. Les prestations, objet de l'avenant, peuvent couvrir des prestations complémentaires entrant dans l'objet global du marché public». Pour la sous-traitance, il est indiqué qu'«un contrat de sous-traitance, le partenaire cocontractant peut confier à un sous-traitant l'exécution d'une partie du marché public, qui ne peut dépasser quarante pour cent

(40%) du montant de ce marché public. Les entreprises étrangères qui soumissionnent seules, sauf impossibilité dûment justifiée, doivent sous-traiter, au minimum, trente pour cent (30%) du montant initial du marché à des entreprises de droit algérien».

GARANTIES, DES PÉNALITÉS FINANCIÈRES ET NANTISSEMENT

Dans ce chapitre, la nouvelle loi explique que «le service contractant doit veiller à ce que soient réunies les garanties nécessaires permettant les meilleures conditions de choix de ses partenaires et/ou les meilleures conditions d'exécution du marché. Les garanties à constituer et les modalités de leur restitution sont fixées, selon le cas, dans les cahiers des charges ou dans les dispositions contractuelles du marché public par référence aux dispositions législatives ou réglementaires en vigueur». Quant aux pénalités financières, il est souligné que «la non-exécution par le partenaire cocontractant dans les délais prévus ou l'exécution non conforme des obligations contractuelles entraîne l'application de pénalités financières par le service contractant. La dispense de paiement des pénalités de retard relève de la responsabilité du service contractant. Elle intervient lorsque le retard n'est pas imputable au partenaire cocontractant. En cas de force majeure, les délais sont suspendus et les retards ne donnent pas lieu à l'application des pénalités de retard, dans les limites fixées par les ordres d'arrêt et de reprise de services pris en conséquence par le service contractant. Dans les deux cas, la dispense des pénalités de retard donne lieu à l'établissement d'un certificat administratif de la part du service contractant». Évoquant le nantissement, la nouvelle loi explique que «les marchés publics et leurs avenants sont suscep-

bles de nantissement».

LITIGES ET RÈGLEMENT DE CONFLITS

Sur un autre registre, le nouveau texte explique que la réception du marché et des litiges nés de son exécution qu'à «l'achèvement de l'exécution de l'objet du marché public, le partenaire cocontractant est tenu d'informer, par écrit, le service contractant en précisant sa date. Il est procédé à la réception provisoire et/ou définitive» et que «les litiges nés à l'occasion de l'exécution du marché public sont réglés dans le cadre de la loi algérienne. Le service contractant doit rechercher une solution amiable pour le règlement de ces litiges, chaque fois que cette solution le permet, de retrouver un équilibre des charges incombant à chacune des parties, d'aboutir à une réalisation, plus rapide de l'objet du marché public, d'obtenir un règlement définitif, plus rapide et moins coûteux», ajoutant que «le service contractant doit prévoir, dans le cahier des charges, le recours au dispositif de règlement à l'amiable des litiges». «Il est institué un comité de règlement amiable des litiges nés de l'exécution des marchés publics conclus avec des partenaires cocontractants nationaux, auprès de chaque ministère et de chaque wilaya», ajoute le même texte. Quant aux recours, il est

indiqué que «le recours par les services contractants, dans le cadre du règlement des litiges nés de l'exécution des marchés publics conclus avec des partenaires cocontractants étrangers, à une instance arbitrale internationale est soumis, sur proposition du ministre concerné, à l'accord préalable pris en réunion du gouvernement ; dans le cas des marchés publics conclus par le Parlement par ses deux Chambres, le recours à une instance arbitrale internationale est soumis à l'accord préalable de leurs bureaux». En cas de non-règlement du conflit, le nouveau texte explique qu'en cas de litige, ou en cas de non-exécution de ses obligations, «le partenaire cocontractant est mis en demeure par le service contractant d'avoir à remplir ses engagements contractuels dans un délai déterminé. Faute par le partenaire cocontractant de remédier à la carence qui lui est imputable dans le délai fixé par la mise en demeure, le service contractant peut, unilatéralement, procéder à la résiliation du marché public, si le partenaire cocontractant ne répond pas à une deuxième mise en demeure dans un délai déterminé. Il peut, également, prononcer une résiliation partielle du marché». «Lorsqu'elle est justifiée par un motif d'intérêt général, le service contractant peut procéder à une résiliation unilatérale du marché public, même sans faute du partenaire cocontractant», ajoute dans le même ordre d'idées le texte, expliquant qu'«outre la résiliation unilatérale visée aux articles 90 et 91 de la présente loi, il peut être également procédé à la résiliation contractuelle du marché public, lorsqu'elle est motivée par des circonstances indépendantes de la volonté du partenaire cocontractant, dans les conditions expressément prévues à cet effet». «Le service contractant ne peut se voir opposer la résiliation du marché public, lors de la mise en œuvre par ses soins, des clauses contractuelles de garanties et/ou des poursuites tendant à la réparation du préjudice qu'il a subi par la faute de son partenaire cocontractant.

R. N.

Accidents de la circulation

49 morts et 1892 blessés en une semaine

Quarante-neuf (49) personnes ont trouvé la mort et 1892 autres ont été blessées dans 1408 accidents de la circulation enregistrés durant la période du 6 au 12 août 2023 à travers le territoire national, indique, mardi, un bilan hebdomadaire de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Djelfa avec 10 morts et 42 blessés suite à 18 accidents de la circulation, précise la même source. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 1607 incendies notamment urbains et industriels enregistrés à travers le territoire national, dont les plus importants ont été recensés à Alger (205 incendies), Annaba (128) et Blida (120). Les services de la Protection civile ont, d'autre part, effectué 5191 interventions pour le sauvetage de 457 personnes en situation de danger et l'exécution de 4470 opérations diverses d'assistance.

APS

Afrique subsaharienne

L'économie informelle prend de l'ampleur

De plus en plus répandu dans les pays en développement et émergents, le travail informel constitue un véritable frein qui plombe la croissance économique et pèse de tout son poids sur le PIB (Produit intérieur brut), selon la Banque mondiale et l'OIT (Organisation internationale du travail).

L'Afrique subsaharienne se distingue parmi les régions les plus touchées au monde par la prolifération du travail informel, au même titre que l'Asie centrale, l'Amérique latine et les Caraïbes, font ressortir les études que viennent de mener les deux institutions sur la période post-Covid-19, ayant déjà mis en garde que «le poids du secteur informel pourrait freiner la reprise post-Covid dans les économies en développement». Considéré comme étant une économie de l'ombre, le secteur informel contribue pratiquement à plus de 33% du PIB et représente plus de 70% de l'emploi total, dont la moitié sous forme de travail indépendant, dans les écono-

mies émergentes et en développement, estiment les études en question. Ces évaluations viennent ainsi confirmer le constat dressé préalablement par le FMI (Fonds monétaire international), soulignant que «le secteur informel est une composante essentielle de la plupart des économies subsahariennes, où sa contribution au PIB s'échelonne entre 25% et 65% et où il représente entre 30% et 90% de l'emploi non agricole. Il ressort de l'expérience internationale que la part de l'économie informelle décroît quand le niveau de développement augmente, la plupart des pays subsahariens devraient donc conserver des secteurs informels importants pendant encore de nombreuses années, ce qui est à la fois une chance et un défi pour les responsables de la politique économique». Contrairement à l'Afrique subsaharienne, l'économie informelle est plus ou moins maîtrisée dans les autres sous-régions du continent. «L'étendue du secteur informel varie selon les régions et les pays. C'est en Afrique subsaharienne qu'elle est la plus marquée, avec un taux de 36%, contrairement à la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, qui affiche le taux le plus faible, à 22 %», souligne la Banque mondiale.

L'INFORMEL ALIMENTÉ PAR LES FEMMES ET LES JEUNES

Parmi les raisons pour lesquelles la généralisation du travail informel est nuisible à la dynamique économique de ces pays, il y a son



impact négatif sur la productivité, selon les experts de la BM qui notent que «dans les économies émergentes et en développement, la productivité du travail dans les entreprises informelles n'atteint que 25% en moyenne de celle qu'enregistrent les structures déclarées».

Cependant, les évaluations des niveaux de rémunération font ressortir que les travailleurs du secteur informel perçoivent en moyenne des salaires inférieurs de près de 20% que les travailleurs des structures formelles et déclarées.

Sur un plan plus global, la Banque mondiale et l'OIT relèvent que l'ampleur de l'économie informelle est en fonction du niveau de développement/de pauvreté de

chaque pays, en étant plus importante dans les économies connaissant «une plus grande pauvreté, des revenus par habitant plus faibles, des progrès plus lents sur les Objectifs de développement durable (ODD), des inégalités plus prononcées et des investissements moins importants».

Pour ce qui est du continent africain, l'OIT a déjà relevé en 2022 que «près de 83% des emplois en Afrique et 85% en Afrique subsaharienne sont informels, englobant une grande partie des jeunes demandeurs d'emploi du continent. Auparavant, les récits politiques en Afrique avaient tendance à négliger les économies informelles ou même à les considérer comme une menace potentielle pour les économies

formelles, nécessitant donc l'élimination et le contrôle plutôt que le soutien et l'investissement pour une transformation économique structurelle inclusive».

Au chapitre des mesures que les gouvernements et les institutions internationales ont introduites pour endiguer la prolifération de l'économie informelle, «en Afrique subsaharienne, où les travailleurs se tournent souvent vers une activité informelle par nécessité, les mesures se sont attachées en priorité à développer le capital humain et améliorer l'accès aux financements, aux marchés et aux intrants dans le but d'accroître la productivité du travail», font ressortir les études de la BM et l'OIT.

M. Naïli

Secteur agricole en Côte d'Ivoire

Le cacao et l'anacarde comme nouvelle locomotive



Le cacao et l'anacarde sont devenus les principaux produits d'exportation agricoles de la Côte d'Ivoire. Ces deux matières premières peuvent ainsi constituer le fer de lance de l'industrialisation du pays ouest-africain qui tire 22% de son PIB (Produit intérieur brut) de son secteur agricole, représentant deux tiers des emplois directs et indirects ainsi que 60% de ses recettes d'exportation.

L'agriculture a donc un poids important dans l'économie du pays, un secteur tiré essentiellement par le cacao et l'anacarde, dont la

Côte d'Ivoire est le premier exportateur dans le monde, avec une production estimée à 2,4 millions de tonnes en 2022, contre 2,2 millions de tonnes en 2021. La production ivoirienne de ces deux produits représente plus de 40% de parts de marché mondial.

Avec une croissance moyenne de 6% de sa production, l'anacarde est l'une des principales sources de revenu des populations rurales des régions du nord de la Côte d'Ivoire et la noix de cajou est devenue le deuxième produit d'exportation du pays. La production de cette matière, qui fait vivre

près de 400 000 familles, a dépassé un million de tonnes en 2022, alors que les prévisions pour l'année en cours tablent sur 1,05 million de tonnes.

Après avoir relevé le défi de l'amélioration des rendements, les deux filières, à savoir le cacao et l'anacarde, visent un autre cap qui est celui de la transformation.

Pour le Premier ministre ivoirien, Patrick Achi, si le pays veut amorcer un développement intégré qui puisse profiter aux différents segments de son économie, elle doit nécessairement accroître sa part d'intégration dans les chaînes de valeur mondiales de ces deux produits. Le chef de l'Exécutif ivoirien cite à ce propos l'exemple du cacao dont «la chaîne de valeur mondiale est estimée à 144 milliards de dollars. La totalité des pays producteurs de la fève, dont la Côte d'Ivoire est le leader avec ses 40% de part de marché, ne capte que 7% de cette chaîne de valeur, soit environ 10 milliards de dollars», ce qui est faible, estime-t-il.

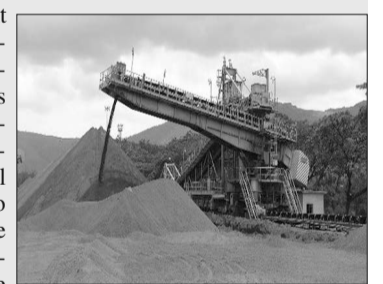
République de Guinée Reprise d'un projet minier de 4 milliards de tonnes de fer

Le gouvernement guinéen vient de signer cette semaine les accords fondateurs pour les infrastructures portuaires et ferroviaires du Transguinéen avec Rio Tinto et Winning Consortium Simandou, le consortium créé par Winning International Group de Singapour, China Hongqiao Group, et UMS Guinée. A travers cette signature, c'est une nouvelle étape décisive qui vient d'être franchie par le gouvernement de transition de Conakry qui exprime sa détermination à réussir l'entrée en production du projet de fer Simandou en 2025 et maintient la pression pour voir aboutir ce projet qui traîne depuis plusieurs décennies.

Un chemin de fer de plus de 600 km sera notamment réalisé pour acheminer le minerai depuis Simandou jusqu'au port de Morebaya (Forécariah). Les coûts de réalisation des différentes infrastructures liées à ce mégaprojet, estimés à au moins 15 milliards de dollars, seront supportés par les deux compagnies, selon un accord-cadre signé en mars 2022.

Notons que ce chemin de fer pourra être utilisé par d'autres compagnies opérant dans la région, ainsi que pour le transport de marchandises et de personnes. Pour Djiba Diakité, président du comité stratégique de suivi du projet Simandou, l'aspect multi-usage de l'infrastructure permettra de connecter les bassins agricoles des centres urbains et de désenclaver l'ensemble du corridor Sud-Est et Sud-Ouest du pays.

«Nous remercions sincèrement la République de Guinée pour sa confiance et sa vision, qui ont permis de rassembler les partenaires pour le co-développement des infrastructures du projet Simandou. Cela nous permettra d'accélérer les progrès déjà réalisés pour la construction de la mine, du chemin de fer et du port», a commenté Bold Baatar, haut responsable du consortium Rio Tinto. Pour rappel, le gisement Simandou est composé de quatre blocs répartis de façon égale entre Rio Tinto et WCS. Il s'agit d'un projet hébergeant jusqu'à 4 milliards de tonnes de minerai de fer, d'après les autorités locales.



Commerce mondial

L'OMC face à une nécessaire réforme

«Nous travaillerons dur pour tirer le meilleur parti possible de la réunion des hauts fonctionnaires afin de jeter les bases de résultats de la CM13 qui aident toutes les économies à bâtir un avenir économique plus équitable, plus juste et plus résilient», a affirmé Mme Ngozi Okonjo-Iweala, directrice générale de l'Organisation.



«**P**our faire en sorte que le commerce continue de favoriser la résilience et la prospérité dans l'ensemble des membres, nous devons continuer à œuvrer pour réformer et renforcer l'OMC. Cela signifie faire fonds sur nos succès collectifs à la Conférence ministérielle (CM12) en obtenant davantage de résultats à notre treizième Conférence ministérielle, en février prochain à Abou Dhabi.» C'est ce qu'a déclaré en substance Mme Ngozi Okonjo-Iweala directrice générale de l'OMC. Il s'agit, selon elle, d'une étape clé sur la voie de la CM13, une réunion des hauts fonctionnaires en octobre. «Immédiatement après les vacances, nous travaillerons dur pour tirer le meilleur parti possible de la réunion des hauts fonctionnaires afin de jeter les bases de résultats de la CM13 qui aident toutes les économies à bâtir un avenir économique plus équitable, plus juste et plus résilient», a affirmé la DG. Pour elle, l'environnement écono-

mique mondial continue d'être affecté par des crises multiples : la guerre continue en Ukraine, des phénomènes météorologiques extrêmes liés aux changements climatiques, les prix élevés des produits alimentaires et énergétiques et l'inflation, ainsi que les effets persistants de la pandémie de Covid-19. Ainsi, «les volumes du commerce des marchandises se sont effondrés au quatrième trimestre de 2022 et semblent être restés en deçà de la tendance au premier trimestre de 2023. En avril, nos économistes prévoient que la croissance du volume du commerce mondial des marchandises devrait ralentir, tombant de 2,7% en 2022 à 1,7% en 2023, avant de remonter à 3,2% en 2024», a constaté la DG dans un rapport sur les faits nouveaux relatifs au commerce. Le nouveau rapport de suivi du commerce montre qu'entre la mi-octobre 2022 et la mi-mai 2023, les membres de l'OMC ont introduit davantage de nouvelles mesures de facilitation des échanges que de mesures restrictives pour le commerce visant les marchandises — 182 mesures de facilitation des

échanges contre 110 mesures restrictives pour le commerce. Nouvelles mesures de facilitation des échanges
«Si l'on examine les échanges visés, les mesures de facilitation des échanges ont porté sur des échanges de marchandises estimés à 703,7 milliards de dollars - soit plus de six fois plus que la valeur des marchandises visées par les nouvelles mesures restrictives pour le commerce, qui s'élevait à environ 110,5 milliards de dollars», a relevé Mme Ngozi Okonjo-Iweala. Le fait que les membres de l'OMC aient pris plus de mesures visant à faciliter les importations illustre à quel point le commerce est un outil utile pour résister aux pressions inflationnistes, a-t-elle commenté. Cela dit, le rythme de la mise en œuvre de nouvelles restrictions à l'exportation par les Membres de l'OMC s'est accéléré depuis 2020, a-t-elle ajouté, d'abord dans le contexte de la pandémie de Covid-19, puis sur fond de guerre en Ukraine et de crise de la sécurité alimentaire. Bien que certaines de ces restrictions à l'exportation aient été le-

vées, beaucoup d'autres restent en place. Le suivi continu réalisé par le Secrétariat montre que, au 14 juillet 2023, sur les 104 mesures de restriction à l'exportation visant les produits alimentaires, les aliments pour animaux et les engrais, introduites depuis le début de la guerre fin février, 59 sont encore en place, visant des échanges d'une valeur de l'ordre de 24,5 milliards de dollars (contre 63 à la mi-mai 2023). Cela signifie que 45 restrictions ont été éliminées, ce qui représente un pas dans la bonne direction. «Mais cela signifie aussi qu'il nous reste encore un long chemin à parcourir. Une fois de plus, permettez-moi de demander aux Membres de démanteler ces restrictions à l'exportation, qui contribuent à rendre les prix des produits alimentaires plus volatils -- et donc la vie plus difficile pour les populations pauvres du monde entier», a signifié la DG. Il est particulièrement important de maintenir la circulation des produits alimentaires dans le monde entier maintenant que l'Initiative céréalière de la mer Noire a pris fin, ce qui fait qu'il sera plus dif-

ficile pour les céréales de cette région d'atteindre les marchés internationaux. «Nous devons veiller à éviter que des cercles vicieux liés à des préoccupations en matière de disponibilité de l'approvisionnement n'entraînent davantage de restrictions à l'exportation et une hausse des prix», a-t-elle expliqué. Par ailleurs, diverses nouvelles mesures de soutien ont été introduites par les gouvernements, y compris des programmes visant à réduire les effets négatifs sur l'environnement. S'agissant de la pandémie, les membres ont continué d'éliminer progressivement les mesures liées à la pandémie, et en particulier celles qui avaient un effet de restriction des échanges. Le rapport souligne également le rôle central que le système commercial multilatéral a joué pour aider les membres à lutter contre la Covid-19 et, ultérieurement, à faire face aux conséquences de la guerre en Ukraine. Pendant la pandémie, malgré des perturbations initiales, les chaînes de valeurs mondiales ont résisté et se sont révélées essentielles pour accroître la production et la distribution de fournitures médicales et, par la suite, de vaccins.

«Des marchés internationaux des céréales de base actifs et ouverts, ancrés dans le système commercial multilatéral, ont permis aux membres de compenser la perte d'importations en provenance de la région de la mer Noire en s'approvisionnant auprès d'autres parties du monde», a souligné la DG. Selon elle, «à la mi-mai 2023, quelque 9,2% des importations mondiales étaient affectées par des mesures de restrictions introduites depuis 2009 et toujours en vigueur. Cela ne peut que peser sur le fonctionnement efficace du commerce mondial. Nous avons besoin de mieux comprendre ce qui peut être fait pour commencer à démanteler certaines de ces mesures», a-t-elle suggéré.

B. K.

Réforme de l'OMC

Examen d'une feuille de route

Lors d'une réunion du Conseil général tenue il y a près d'un mois, les membres de l'OMC ont examiné une "feuille de route" visant à faire avancer les discussions relatives à la réforme de l'Organisation et de sa fonction de délibération. L'ambassadrice Athaliah Lesiba Molokomme (Botswana), présidente du Conseil général, a présenté ce qu'elle a qualifié de nouvelles étapes ou "haltes" où les membres devront étudier et définir les sujets à traiter pour trouver une issue concluante à la question de la réforme de l'OMC lors de la treizième Conférence ministérielle de l'OMC (CM13), qui se tiendra en février prochain. Dans sa feuille de route, l'ambassadrice Molokomme a indiqué que la première de ces "haltes" était la réunion du Comité des négociations commerciales (CNC) qui s'est tenue le 20 juillet, à laquelle la Directrice générale Ngozi Okonjo-Iweala a présenté les tra-

vau à venir dans la perspective d'une importante réunion de hauts fonctionnaires à Genève les 23 et 24 octobre en vue de préparer la CM13, et de la réunion du Conseil général des 24 et 25 juillet. La présidente a noté qu'à la réunion du CNC elle avait entendu «que la situation mondiale actuelle de polycrise et les difficultés rencontrées par l'OMC elle-même, y compris en ce qui concerne le règlement des différends, demandaient une véritable réforme de l'OMC». C'est pourquoi certains ont suggéré que la CM13 soit une véritable «Conférence ministérielle de la réforme». La deuxième de ces "haltes" sera une réunion informelle sur la réforme de l'OMC prévue pour les 25 et 26 septembre, à laquelle, à la demande du Groupe africain et de l'Union européenne, l'accent sera mis sur la politique commerciale et industrielle. La présidente a fait observer que cette "halte" pourrait, en

fonction des autres proposants, inclure d'autres arrêts tels que des retraites axées sur le commerce et le climat et le commerce et l'inclusion au début du mois d'octobre. La troisième "halte" sera une réunion informelle conjointe des chefs de délégation le 10 octobre afin d'achever les préparatifs pour la réunion des hauts fonctionnaires. Après cette réunion des chefs de délégation, la présidente a dit qu'elle-même et la directrice générale enverraient une lettre aux hauts fonctionnaires les informant des modalités pour leur réunion et de ce qui serait attendu d'eux. La quatrième "halte" sera la réunion des hauts fonctionnaires, a précisé la présidente, de laquelle les membres semblaient attendre plusieurs mesures, à savoir, entre autres, «prendre des décisions concernant les questions qui pouvaient être mûres pour l'obtention de résultats, prendre note des progrès accom-

plis, y compris en ce qui concerne la réforme, délibérer sur les questions mondiales pressantes et fournir des orientations politiques sur la voie à suivre et les solutions possibles concernant des questions spécifiques». La cinquième "halte" sera celle des réunions du CNC et du Conseil général en novembre, au cours desquelles les Membres s'efforceront de faire fond sur les progrès accomplis à la réunion des hauts fonctionnaires et d'étoffer les questions dans les cas où des orientations politiques auront été reçues, a dit la présidente. La sixième se veut une réunion de la mi-décembre du Conseil général. «Les membres ont souligné que la réunion de décembre (Conseil général) devrait être le moment où nous commencerions à donner corps aux résultats et aux questions à présenter aux ministres à la CM13.» La septième "halte" sera la CM13 à Abou Dhabi, du 26 au 29 février 2024.

Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement

Un nouvel indice des capacités productives des pays

**L'indice mesure la capacité des pays à produire des biens et à fournir des services, ce qui demeure essentiel pour le commerce international et les chaînes de valeur de la production mondiale. En retour, cela permet d'élaborer des politiques plus efficaces et de les mettre en œuvre, indique le site des Nations unies.*

La Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (Cnuced) publie une nouvelle version de son indice des capacités productives (ICP) afin d'aider les pays à établir des diagnostics et des mesures plus précis de leur performance économique. L'indice mesure la capacité des pays à produire des biens et à fournir des services, ce qui est essentiel pour le commerce international et les chaînes de valeur de la production mondiale. En retour, cela permet d'élaborer des politiques plus efficaces et de les mettre en œuvre, indique le site des Nations unies. Le PCI dispose de son propre portail en ligne avec des publications, des manuels, des ressources et des outils. Il cartographie les capacités de production de 194 économies et fournit une meilleure mesure du développement que d'autres in-

dicateurs plus classiques tels que le Produit intérieur brut (PIB). Il est multidimensionnel et mesure les intrants et le potentiel économique plutôt que les résultats. Pour les gouvernements, l'ICP est un outil puissant et pratique qui permet de suivre les progrès réalisés au fil du temps et d'élaborer des politiques éclairées afin de combler les écarts de développement. Il peut aider les pays à répondre à l'appel du secrétaire général des Nations unies, António Guterres, à aller au-delà du PIB et à mesurer les choses qui comptent vraiment pour les personnes et leurs communautés. La secrétaire générale de la Cnuced, Rebeca Grynspan, citée par la même source, a déclaré qu'«aucune nation ne s'est jamais développée sans se doter des capacités productives nécessaires, lesquelles sont essentielles pour permettre aux pays d'atteindre une croissance économique soutenue accompagnée d'une accélération de la réduction de la pauvreté, de diversification économique et de création d'emplois». La Cnuced définit les capacités de production comme «les ressources productives, les capacités entrepreneuriales et les liens de production qui, ensemble, déterminent la capacité d'un pays à produire des biens et des services et lui permettent de croître et de se développer».

CLASSEMENT DES PAYS

L'ICP montre que les économies développées ont des scores de capacité de production plus élevés, avec des économies telles que le Danemark, l'Australie et les États-Unis en tête du peloton avec un score moyen de 70 sur 100 de l'in-



dice composite. Parmi les régions en développement, l'Asie et l'Amérique latine obtiennent globalement de meilleurs résultats que l'Afrique. Certaines économies comme le Chili, la Chine et le Qatar se rapprochent progressivement des performances des pays développés avec un score moyen de 61. À l'autre extrême, on trouve des économies africaines telles que le Tchad, le Malawi et le Niger, qui enregistrent chacune un score ICP global inférieur à 20. Des pays comme le Rwanda, le Sénégal et le Togo ont amélioré leur score PCI entre 2018 et 2022, mais cette performance améliorée n'a pas modifié de manière substantielle leur classement global. En Amérique latine et dans les Caraïbes, la Barbade, la République dominicaine et le Panama ont réalisé des progrès notables dans le développement de leurs capacités de production au cours de la même période. De même, les économies

asiatiques telles que le Bangladesh, l'Arabie Saoudite et le Timor-Leste ont enregistré des gains de performance notables de l'indice composite. En revanche, plusieurs pays en développement de diverses régions ont régressé. Il s'agit notamment du Brunei Darussalam, du Guatemala, du Kirghizstan, du Liban, de la Namibie, du Suriname et de l'Ouganda.

DES OUTILS FIABLES ADAPTÉS À L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION MONDIALE

Cela dit, les pays ont besoin d'outils fiables qui s'adaptent à l'évolution de la situation mondiale. Compte tenu de la pandémie de Covid-19, de la guerre en Ukraine et du changement climatique, les chocs extérieurs affectent de plus en plus les capacités des pays à assurer un développement durable. Alors que les grands indicateurs économiques, tels que le PIB, mesurent la production éco-

nomique, l'ICP propose une nouvelle approche pour mesurer les progrès en matière de développement. Publié à l'origine par la Cnuced en 2021, l'indice nouvellement mis à jour est un outil amélioré basé sur des données pour aider les pays à améliorer leurs politiques de développement. Il suit une méthodologie solide et révisée et propose une mise à jour des données pour la période 2000-2022.

L'ICP a aidé plusieurs pays en développement à évaluer leurs capacités de production et à élaborer des programmes pour combler les lacunes. L'Angola, l'Éthiopie, le Kenya, le Nigeria et la Zambie ont déjà utilisé l'ICP pour mettre en place des politiques fondées sur des données et des preuves. Le Cambodge, El Salvador, le Malawi, la Mongolie, le Mozambique, le Sénégal et le Zimbabwe font de même avec le soutien de la Cnuced.

B. K.

Des milliards de personnes vivent dans une situation catastrophique

Le poids négatif de la dette sur les pays

Selon un nouveau rapport du Groupe de réponse aux crises mondiales des Nations unies, intitulé «Un monde de dette» (A World of Debt), un total de 52 pays – près de 40% du monde en développement – ont un «grave problème d'endettement», a souligné M. Guterres, soutenant les appels qu'ils reçoivent pour un allègement fiscal urgent.

La moitié de l'humanité vit dans les pays qui sont obligés de dépenser plus pour le service de leur dette que pour la santé et l'éducation. Ce qui est une catastrophe pour le développement. C'est ce qu'a déclaré en substance le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, dans une analyse établie à ce sujet. Selon un nouveau rapport du Groupe de réponse aux crises mondiales des Nations unies, intitulé Un monde de dette (A World of Debt), un

total de 52 pays – près de 40% du monde en développement – ont un «grave problème d'endettement», a souligné M. Guterres, soutenant les appels qu'ils reçoivent pour un allègement fiscal urgent. L'année dernière, la dette publique mondiale a atteint un record de 92.000 milliards de dollars, dont les pays en développement assument 30% – un «montant disproportionné», a estimé le chef de l'ONU. Il a averti que 3,3 milliards de personnes souffrent du besoin de leurs gouvernements de privilégier le paiement des intérêts de la dette sur les «investissements essentiels» dans les objectifs de développement durable ou la transition énergétique. «Et pourtant, parce que ces dettes intenablement sont concentrées dans les pays pauvres, elles ne sont pas considérées comme présentant un risque systémique pour le système

financier mondial», a ajouté le secrétaire général de l'ONU.

NIVEAUX ÉPOUVANTABLES DE LA DETTE PUBLIQUE

Il a insisté sur le fait que les niveaux catastrophiques de la dette publique dans les pays en développement sont une «défaillance systémique» résultant de l'inégalité de l'ère coloniale intégrée dans «notre système financier obsolète». «Ce système n'a pas rempli son mandat de filet de sécurité pour aider tous les pays à gérer la cascade actuelle de chocs imprévus -- la pandémie ; l'impact dévastateur de la crise climatique ; et l'invasion russe de l'Ukraine», a-t-il ajouté. En effet, le rapport souligne que les pays en développement sont fortement exposés aux chocs externes précisément parce qu'ils doivent assurer le remboursement de la dette en de-

vises étrangères. Le chef de l'ONU a souligné qu'en moyenne, les coûts d'emprunt sont quatre fois plus élevés pour les pays africains que pour les États-Unis et huit fois plus élevés que pour les économies européennes les plus riches. Les pays les plus pauvres comptent de plus en plus sur des créanciers privés qui pratiquent des taux «exorbitants» et se retrouvent obligés d'emprunter davantage «pour leur survie économique», a-t-il déclaré. D'outil financier important, la dette est devenue «un piège qui génère simplement plus de dette», a déploré M. Guterres.

LES SOLUTIONS DE L'ONU

Le nouveau rapport de l'ONU propose un certain nombre de remèdes urgents, notamment un «mécanisme efficace de règlement de la dette» qui prend en charge les suspensions de paie-

ment, des conditions de prêt plus longues et des taux plus bas, «y compris pour les pays vulnérables à revenu intermédiaire», a déclaré le chef de l'ONU. Le rapport appelle également à une augmentation «massive» des financements abordables à long terme, en transformant le fonctionnement des banques multilatérales de développement, en les réorganisant pour soutenir le développement durable et en mobilisant des ressources privées. M. Guterres a rappelé que l'Agenda de Bridgetown, dirigé par la Première ministre Mia Mottley de la Barbade, et le récent Sommet pour un nouveau pacte financier mondial à Paris, avaient généré «d'autres propositions importantes» concernant l'allègement de la dette internationale, et a exprimé l'espoir que la prochaine réunion du G20 en septembre fera avancer certaines de ces idées.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya D'ILLIZI

Direction des équipements publics

NIF : 000 133019 000854

Avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales

N° : 18 /2023

Intitulé de l'opération: Réalisation et équipement d'un collège type B06/200R à Illizi.

La Direction des équipements Publics De La Wilaya D'Illizi lance : Un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales pour: Réalisation et équipement d'un collège type B06/200R à Illizi.

Lot 01 : Bloc pédagogique (A) + mur de clôture + Abri poste transformateur 250 KVA + bache à eau 30 m3 + terrain de jeu + VRD et aménagement extérieure Pour Lot 01. **Lot 02 :** Bloc pédagogique (B) + bloc réfectoire + Bloc logement (01F5+02F4+01F3) + VRD et aménagement extérieure Pour Lot 02.

Les entreprises intéressées, qualifiées catégories Quatre (04) ou plus en bâtiment (activité principale ou secondaire), ayant un chiffre d'affaires moyen des meilleurs trois (03) derniers années parmi les cinq dernières années supérieure ou égale à 30.000.000,00 DA, et ayant réalisés Deux (02) Projets classés à la catégorie « A » le montant de l'attestation égal ou plus de 30.000.000,00 DA ou Un (01) projets classés à la catégorie « B » ou plus le montant de l'attestation égal ou plus de 70.000.000,00 DA, dont les attestations délivrées par un maître d'ouvrage public. (Ne sont pris en considération que les projets dont l'année de réalisation est inférieure ou égale à 10 ans), peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction des équipements publics de la wilaya d'Illizi.

Les offres comportent un dossier de candidature accompagné des pièces nécessaires, une offre technique et offre financière. Les soumissionnaires doivent adresser et/ ou déposer leurs offres auprès de la direction des équipements publics de la wilaya d'Illizi. Dans une enveloppe fermée et anonyme contenant trois (03) enveloppes séparées et bien fermées (dossier de candidature, offre technique et offre financière) l'enveloppe extérieure doit être anonyme et devra porter uniquement l'adresse et les mentions suivantes :

Monsieur le Directeur des équipements publics de la wilaya d'Illizi.

Avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimale:

N° 18 /2023

Réalisation et équipement d'un collège type B06/200R à Illizi. Précisé le Lot :

"à ne pas ouvrir"

Documents requis:

1 / dossier candidature

- déclaration de candidature remplie, signée et cachetée.
- déclaration de probité remplie, signée et cachetée.
- le statut pour les sociétés.
- RC électronique
- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- chaque document permettant d'évaluer les capacités des candidats ou des soumissionnaires.

A - capacités professionnelles:

- Certificat de qualification et de classification catégorie demandé en cours de validité.

B - capacités financières:

- Moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires :- Bilan annuels des Cinq (05) derniers années.

C- capacité Technique: les moyens humains, matériels et références professionnelles

- Une liste détaillée des moyens humains justifie par (Attestation de déclaration à la CNAS + Attestation d'affiliation à la CNAS moins de trois (03) mois à la date de l'ouverture des plis, Diplôme pour l'encadrement).
- Une liste détaillée du matériel accompagné des pièces justificatives. (Carte grise + L'assurance en cours de validé pour le matériel roulant, PV huissier de justice dont la durée ne dépasse pas une Année pour le matériel non roulant).
- Références professionnelles: Certificats de bonne exécution des travaux délivrés par un maître d'ouvrage public. (Ne sont pris en considération que les projets dont l'année de réalisation est inférieure ou égale à 10 ans)

Remarque: Toutes les pièces doivent être valides le jour de l'ouverture des plis techniques et financiers.

- 2 / - offre technique:

- déclaration à souscrire remplie, signée et cachetée par le soumissionnaire ou la personne ayant la délégation légale de signature.
- tout document permettant d'évaluer l'offre technique: un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret 15-247 du 16/09/2016 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.
- le cahier des charges rempli cacheté et signé portant à la dernière page, la mention manuscrites " lu et accepté"
- planning de réalisation signé et cacheté.

- 3 - offre financière:

- la lettre de soumission remplie signée et cachetée.
 - le bordereau des prix unitaires (BPU) rempli signée et cachetée.
 - le détail quantitatif et estimatif (DQE) rempli signée et cachetée.
- Les soumissionnaires resteront engagées par leurs offres pendant la durée de préparation des offres Augmentée de trois (03) mois à compter de la date de dépôt des offres.
- Le dépôt des offres est fixé au dernier jour de la date de préparation des offres qui est fixé à **10 jours** à partir de la première parution de l'appel d'offre, avant 14h30, si cette date coïncide avec un jour férié celle-ci s'effectuera le jour ouvrable qui suit. L'ouverture des plis aura lieu à 14h30 du même jour au siège DEP d'ILLIZI, Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture.

e-Bourse le 16/08/2023

Anep : 2316020660

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE DRARIA
COMMUNE D'EL-ACHOUR
NIF N° : 41000200001608501053

RELANCEMENT POUR LA DEUXIEME (2^{ème}) FOIS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES N°05/2023

Un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimale est lancé par la commune d'El-Achour pour la réalisation du projet:

Acquisition de :

- Lot1 : Quatre (04) bus
- Lot2 : Un (01) Camions type balayeur
- Lot3: Une (01) Ambulance
- Lot4: Deux (02) véhicules utilitaires

Cet appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales ; est adressé aux fabricants, constructeurs, concessionnaires, revendeurs et distributeur dans le domaine du matériel objet du cahier des charges.

Capacités Professionnelles: Le candidat doit être titulaire d'un agrément en fabrication, construction, concession ou pour revendre ou distribution dans le domaine des équipements et matériel objet du présent cahier des charges, délivré par le ministère de l'industrie et des mines en cours de validité.

Capacités financières : Le candidat doit disposer d'une moyenne des chiffres d'affaires des trois dernières années supérieure ou égale à Soixante Dix Millions (70 000 000,00 DA) de Dinars,

Capacités Techniques: Ayant vendu un matériel roulant similaire à l'objet du cahier des charges, au nombre de au moins un (01) bus, un (01) Camions type balayeur, une (01) Ambulance justifiées par des attestations de bonne exécution

N.B : pour les entreprises nouvellement créées, justifiées par un certificat d'existence, visé par les impôts ;

- ne pouvant produire, au moins, le bilan de la première année d'existence, doivent présenter un document de la banque ou de l'organisme financier concerné, justifiant leur situation financière

- les références professionnelles, doivent être justifiées par des diplômes

Intéressées par l'appel d'offre peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés de la commune d'El-Achour ; contre paiement d'une somme de dix mille dinars 10 000.00 DA au niveau de la trésorerie communal d'El-Achour.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature ; une offre technique et une offre financière.

1-Le dossier de candidature contient :

- 1- La déclaration de candidature ; remplie, datée, cachetée et signée par le soumissionnaire (Selon le modèle ci joint).
- 2- La déclaration de probité ; remplie, datée, cachetée et signée par le soumissionnaire (Selon le modèle ci joint).
- 3- Les statuts pour les sociétés ;
- 4- Registre de commerce, agrément ou décision de création, selon le cas ;
- 5- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
- 6- tout document permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires :

A/ Capacités professionnelles :

- 7- Une copie de l'agrément en fabrication, construction, concession ou pour revendre ou distribution dans le domaine des équipements et matériel
- 8- Une copie du contrat liant le distributeur au concessionnaire en possession d'agrément définitif d'importation des équipements et matériel objet du présent cahier des charges ;
- 9- Une copie du contrat liant le revendeur au concessionnaire en possession d'agrément définitif d'importation des équipements et matériel objet du présent cahier des charges et/ou au distributeur ;
- 10- Certificat d'existence visé par les impôts (entreprise nouvellement créée)
- 11- Diplômes (entreprise nouvellement créée)
- 12- Certificat d'origine
- 13- Certificat d'homologation (barré rouge) délivré par les services des mines.

B/ Capacités Financières : moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires. à savoir, les bilans fiscaux des trois dernières années visés par les impôts.

- o un document de la banque ou de l'organisme financier concerné, justifiant la situation financière, pour les entreprises nouvellement créées

C/ Capacités Techniques :

- o moyens humains et matériels et références professionnelles justifiés par des attestations de bonne exécution et/ou bons de livraison, du matériel roulant vendu, similaire à celui prévu dans le cahier des charges délivrés par des services contractants

2-L'offre technique contient :

- Une déclaration à souscrire ; remplie, datée, cachetée et signée par le soumissionnaire (Selon le modèle ci joint). Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé, en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, à savoir - Fiches techniques détaillées du matériel roulant, objet du présent cahier des charges rédigées en langue de rédaction du cahier des charges .
- le cahier des charges portant la mention manuscrite « lu et accepté » à la dernière page de :
 - o Instructions aux soumissionnaires ;
 - o Cahier des prescriptions spéciales ;
 - o Cahier des prescriptions communes ;
 - o Engagement sur le nombre d'agent à prendre en charge pour la formation (Voir annexe)
 - o Engagement sur le délai de livraison. (Voir annexe)
 - o Engagement sur le délai de garantie (Voir annexe)
 - o Engagement sur le service après-vente. (Voir annexe)

3-L'offre financière contient:

- La lettre de soumission ; remplie, datée, cachetée et signée par le soumissionnaire (Selon le modèle ci joint).
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) ;
- Le détail Quantitatif et Estimatif (DQE) ;

Le délai de préparation des offres est fixé à dix (10) jours ; à partir de la 1^{ère} publication dans l'un des quotidiens nationaux ou au BOMOP.

Les offres doivent être déposées le dernier jour du délai de préparation des offres au plus tard à 12H 00 mn.

L'ouverture des plis aura lieu le jour de dépôt des offres à 13H 00mn.

(En séance publique)

La date et l'heure limitée de dépôt des offres et la date et l'heure d'ouverture des plis ; dossier de candidature ; offre Technique et offre financière correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'offre doit être présentée sous triple pli fermé, cacheté et séparé à l'intérieur de la même offre (enveloppe), les offres doivent être distinguées :-l'offre technique -l'offre financière -Dossier de candidature.

L'enveloppe extérieure doit être adressée à monsieur le président de L'APC D'El-Achour et déposé au niveau du bureau des marchés portant la mention :

RELANCEMENT POUR LA DEUXIEME (2^{ème}) FOIS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES N°05/2023

Acquisition de :

- Lot1 : Quatre (04) bus
- Lot2 : Un (01) Camions type balayeur
- Lot3: Une (01) Ambulance
- Lot4: Deux (02) véhicules utilitaires

COMMUNE D'EL ACHOUR
SOUSSION A NE PAS OUVRIR

La validité de l'offre:- Les soumissionnaires resteront engagées par leur soumission pour un délai de trois (03) mois + dix (10) jrs = cent (100) jours pour la préparation des offres ; à compter de la date limitée de dépôts des offres.

e-Bourse le 16/08/2023

Anep : 2316020618

Pour alimenter leurs ambitions en intelligence artificielle

Quelle est la stratégie des géants chinois de l'internet ?

Les puissants géants de la technologie chinoise, tels que Baidu, ByteDance, Tencent et Alibaba, ont récemment décidé de plonger dans une virée shopping de 5 milliards de dollars chez Nvidia, le fabricant de puces américain, pour alimenter leurs programmes d'intelligence artificielle (IA) génératifs.

Cette initiative stratégique vise à renforcer leurs capacités en matière d'IA et à répondre à la demande croissante de GPU, tout en contournant les restrictions à l'exportation mises en place par le gouvernement améri-

cain. Selon des informations relayées par le Financial Times, ces entreprises chinoises ont conjointement placé des commandes pour l'achat de 100 000 unités du processeur A800 de Nvidia, représentant une valeur estimée à 1 milliard de dollars.

Le processeur A800, version légèrement atténuée du processeur A100 utilisé dans les centres de données, a été choisi en raison des contraintes d'exportation imposées par les États-Unis, qui limitent les vitesses de transfert de puce à puce à moins de 600 Go/s.

Ces commandes massives sont planifiées pour être livrées d'ici la fin de l'année en cours, avec une perspective encore plus ambitieuse : un investissement cumulé de 4 milliards de dollars pour l'achat de processeurs prévus pour 2024.

Cette étape s'inscrit dans la volonté de ces entreprises d'assurer un approvisionnement continu en matériel essentiel pour alimenter leurs

projets d'IA générative et de grands modèles de langage (LLM). Parmi les acteurs chinois engagés dans cette initiative, ByteDance se démarque avec un stockage préalable de plus de 10 000 GPU Nvidia, prêt à soutenir ses ambitions.

De plus, la société a passé une commande conséquente pour près de 70 000 puces A800, d'une valeur d'environ 700 millions de dollars, qui devraient être livrées au cours de l'année à venir.

Face à l'augmentation exponentielle de la demande de GPU, propulsée par les avancées de l'IA générative, les experts du secteur expriment des inquiétudes quant à la possibilité d'une nouvelle pénurie similaire à celle observée en 2020.

Actuellement, la satisfaction de cette demande est limitée par la capacité de production de Nvidia, et les prix de ces précieuses puces ont déjà augmenté de plus de 50% entre les mains des distributeurs. Si



ces géants chinois de l'internet continuent d'étendre leurs ambitions en matière d'IA, une tendance à la hausse des commandes groupées à Nvidia pourrait bien se dessiner. Cette course effrénée pour sécuriser du matériel de haute per-

formance reflète l'importance cruciale des composants informatiques pour propulser les avancées technologiques futures et garantir une position de leader dans le domaine de l'intelligence artificielle.

Leila O.

Nouvelle mise à jour majeure de WordPress

La Version 6.3 améliore l'édition de sites web

Le célèbre système de gestion de contenu WordPress fait un pas de géant vers l'avenir avec sa toute nouvelle mise à jour majeure, la version 6.3, baptisée "Lionel". Cette mise à jour étonnante est une véritable aubaine pour les créateurs de sites web, qu'ils soient novices en la matière ou des développeurs chevronnés à la recherche d'un contrôle total sur chaque aspect de leur création.

D'une envergure sans précédent, la mise à jour 6.3 de WordPress introduit plus de 500 nouvelles fonctionnalités et améliorations, ainsi que la résolution de pas moins de 400 bogues. Ces améliorations visent principalement à révolutionner l'expérience d'édition et de conception de site, offrant aux utilisateurs une nouvelle façon passionnante et efficace de construire des sites web magnifiques et attrayants. L'une des avancées les plus marquantes de cette version est la consolidation complète du contenu, des modèles et des

styles dans l'éditeur de site. Désormais, les utilisateurs peuvent ajouter des pages, explorer diverses variations de style et créer des modèles synchronisés, le tout depuis un emplacement centralisé. Cette fonctionnalité innovante élimine la nécessité fastidieuse de basculer entre différentes sections du site, permettant aux créateurs de se concentrer davantage sur leur vision.

Selon Matías Ventura, le responsable de la publication de WordPress 6.3, "Lionel" marque une étape importante dans l'évolution de WordPress en tant qu'outil d'expression. Cette version incarne le travail acharné de centaines de contributeurs, et elle offre une expérience d'édition puissante et cohérente pour la création de sites web basés sur des blocs. Cette démarche s'inscrit dans la volonté constante de WordPress de rendre la publication web accessible à tous, et cette mise à jour n'est qu'un pas en avant vers cet objectif. La mise à jour "Lionel" apporte éga-

lement des améliorations significatives en matière de performances, avec plus de 170 mises à jour de performances intégrées. Ces améliorations incluent la prise en charge différée et asynchrone de l'API Scripts, la priorité d'extraction pour les images, ainsi que des optimisations du chargement paresseux des images et du chargeur d'emoji. Ces ajustements contribuent à améliorer considérablement le temps de chargement perçu des sites web créés avec WordPress.

L'accessibilité reste une priorité majeure pour WordPress, avec plus de 50 améliorations d'accessibilité intégrées dans cette nouvelle version. Des étiquetages améliorés, une navigation optimisée par onglets et touches fléchées, une hiérarchie d'en-tête revue, ainsi que de nouvelles commandes dans l'éditeur d'images d'administration, rendent l'expérience de navigation beaucoup plus fluide pour les utilisateurs qui dépendent de technologies d'assistance. Parmi les autres points

forts de la mise à jour 6.3 de WordPress, on trouve la possibilité de définir le rapport d'aspect sur les images pour assurer une intégrité de conception, une conception sans distraction dans l'éditeur de site, une barre d'outils supérieure repensée avec de nouvelles fonctionnalités et des améliorations de la vue en liste pour une gestion plus fluide du contenu. La version 6.3 de WordPress marque une avancée significative dans le domaine de la création de sites web, offrant aux utilisateurs un ensemble d'outils puissants, une interface utilisateur optimisée et une expérience d'édition inégalée. Que vous soyez un novice enthousiaste ou un professionnel aguerri, WordPress 6.3 "Lionel" est là pour redéfinir la manière dont les sites web sont conçus et publiés. Ne manquez pas cette opportunité de prendre le contrôle de votre présence en ligne et de créer des sites web époustoufflants avec une efficacité sans précédent.

L. O.

Chromebooks

Google développe une fonctionnalité d'écriture

Dans le sillage de son engagement continu dans le domaine des outils d'intelligence artificielle générative, Google est sur le point de révolutionner l'expérience d'écriture pour les utilisateurs de Chromebooks. Le géant de la technologie, déjà bien connu pour ses fonctionnalités d'IA visant à améliorer la qualité de l'écriture, semble prêt à étendre son expertise au domaine de ChromeOS.

Les utilisateurs sont déjà familiers avec des outils tels que "Écrivez pour moi" et "Aidez-moi à écrire" intégrés à Gmail et Google Docs, ainsi qu'avec la fonctionnalité "Magic Compose" pour des réponses plus contextuelles dans les messages Google. Ces fonctionnalités, alimentées par l'IA, montrent l'engagement de Google à rendre l'écriture plus fluide et plus précise.

Lors de la conférence I/O de cette année, Google a clairement mis en avant son engagement envers l'IA générative, annonçant des projets innovants comme le mystérieux projet IDX. Ces développements suggèrent que Google envisage d'appliquer davantage d'IA générative à diverses applications.

Récemment, des indices ont émergé quant à l'intégration potentielle de l'IA générative dans ChromeOS. Des rumeurs ont circulé sur l'intégration d'un chatbot nommé "Bard" dans les Chromebooks, bien que des obstacles aient été rencontrés. Plus récemment, un projet secret avec les noms de code "Orca", "Mako" et "Manta" a suscité l'excitation et l'intérêt de la communauté technologique. Selon les informations disponibles, la fonctionnalité "Orca" pourrait être directement accessible depuis le menu contex-

tuel de ChromeOS lors de la modification du texte principal. En activant Orca, l'interface utilisateur "Mako" apparaîtrait sous forme de bulle à l'écran. L'interface Mako aurait trois principales fonctions. Tout d'abord, elle pourrait demander des réécritures de segments de texte spécifiques, en proposant des versions générées par l'IA basées sur la saisie de l'utilisateur. Deuxièmement, elle pourrait suggérer des exemples de texte prédéfinis pour différents styles d'écriture, exploitant ainsi l'IA générative. Enfin, Mako pourrait insérer le texte réécrit à l'emplacement d'origine.

Cependant, il convient de souligner que le processus de réécriture par l'IA ne se produirait pas localement sur le Chromebook. Au lieu de cela, les serveurs de Google, notamment "Manta", interviendraient pour améliorer le texte en renvoyant une

version optimisée par l'IA. Comme avec d'autres outils d'écriture basés sur l'IA de Google, un consentement explicite de l'utilisateur serait requis avant que le texte ne soit envoyé aux serveurs. Une caractéristique notable de cet assistant IA est son intégration directe dans ChromeOS, rendant ses capacités d'amélioration de l'écriture accessibles dans presque toutes les applications. Que ce soit pour rédiger des messages dans Google Messages, composer des publications sur les réseaux sociaux ou converser sur des plateformes comme Discord, cet assistant IA serait facilement accessible en un simple clic.

En ce qui concerne la date de lancement prévue, il est possible que Google envisage de déployer cette fonctionnalité IA dans la prochaine version majeure de ChromeOS, soit la version 118, attendue vers la mi-

octobre. Cependant, le développement et la mise en œuvre de telles fonctionnalités complexes nécessitent du temps, ce qui pourrait entraîner un déploiement complet dans les mois à venir.

Par ailleurs, des indices suggèrent que l'accès à Orca/Mako/Manta pourrait être restreint aux appareils Chromebook X, une gamme de matériels haut de gamme récemment annoncée par Google pour se démarquer des modèles moins coûteux destinés aux étudiants.

Cependant, compte tenu des spécifications requises pour les Chromebooks de la gamme X et de l'éventuelle mise à niveau de certains appareils existants, il est possible que cette fonctionnalité IA ne soit pas disponible pour la majorité des Chromebooks actuellement en circulation.

L. O.

République Algérienne Démocratique et Populaire
 Ministère de l'Emploi et de la Sécurité Sociale
 Agence Nationale de l'Emploi

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
 وزارة العمل والشؤون الاجتماعية
 الوكالة الوطنية للتوظيف

الجمهورية التونسية
 Agence Nationale de l'Emploi

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 05/2023
NIF : 413025000160034

Le Directeur Général de l'Agence Nationale de l'Emploi, lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimale N° 02/2023 relatif à Antenne Wilayas De l'emploi A Djanet Avec Un (01) Logements De Fonction.

Seules les bureaux d'études et architecte agréé inscrits au Tableau nationale des architectes et ayant déjà élaboré au minimum trois (03) Projets d'étude ou étude et suivi de catégorie « A » ou plus justifiée par des attestations de bonne exécution délivrées par des maitres d'ouvrages publics, et ayant un cumul des chiffres d'affaires égal ou supérieur de 02 millions de dinars, durant les trois dernières années visé par les services des impôts, les soumissionnaire peuvent consulter et retirer le cahier des charges auprès de l' AGENCE NATIONALE DE L'EMPLOI sis au 5 rue du capitaine MENANI NOUR-EDDINE Alger moyennant une somme de 3.000,00 DA non remboursable représentant les frais de documentation et de reprographie sur présentation copie de l'agrément en cours de validité .

ELIGIBILITE DES CANDIDATS
 Le présent appel d'offre national est destiné aux personnes physique ou morales exerçant dans le domaine de la maîtrise d'œuvre et architecture et remplissant les conditions fixées pour ce cahier des charges peuvent participer à cet appel d'offre tout soumissionnaire ayant :

Capacité professionnelle.
 - Ayant un agrément en cours de validité
 - Ayant exercé au moins 05 ans dans la profession

Capacité technique
 - Disposant de compétences techniques et des moyens nécessaires à la bonne exécution du projet (01 ingénieur en génie civil ou (01) architecte ou mastère en architecture)
 - Ayant exécuté au moins trois (03) projets d'étude et suivi de catégorie (A) ou plus, justifiés par des attestations de bonne exécution délivrées par des maitres d'ouvrages publics.

Capacité financière
 - les bureaux d'études ayant la somme un cumul des chiffres d'affaires égal ou supérieur à deux (02) millions de dinars algérien durant les trois dernières années (2020-2021-2022) justifiées par des bilans visés par les services des impôts.
 - Attestation de solvabilité bancaire.

L'offre doit être présentée par le soumissionnaire de la manière suivante :
 Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention « Dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres – Avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N°..... L'objet de : ».

La durée de préparation des offres est fixée au 25ème jours à partir de la première parution de l'appel d'offre dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

La date de dépôt des offres : les offres doivent être déposées le dernier jour de la durée de préparation des offres avant 12h 00, auprès l'AGENCE NATIONALE DE L'EMPLOI. Si le jour de l'ouverture des plis coïncide avec un jour férié ou un week-end l'ouverture se fera le jour qui suit.

La durée de la validité des offres est de 90 jours augmentés de la durée de préparation des offres.

e-Bourse le 16/08/2023 **Anep : 2316020608**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 WILAYA DE CHLEF
Etablissement public DE santé de proximité de TENES
Avis de recrutement
 L'Etablissement public DE santé de proximité de TENES annonce l'ouverture du concours d'accès au grade suivant :

N°	POSTES OUVERTS	Nbre	MODE DE RECRUTEMENT	Conditions de recrutement	Lieu d'affectation
01	Médecin généraliste de santé publique	02	Concours sur titre	Diplôme doctorat en médecine ou d'un titre reconnu équivalent	Selon les besoins des services
02	Chirurgien-dentiste de santé publique	01	Concours sur titre	Diplômes doctorat en chirurgie dentaire ou d'un titre reconnu équivalent	Selon les besoins des services
03	Pharmacien de santé publique	01	Concours sur titre	Diplômes doctorat en pharmacien ou d'un titre reconnu équivalent	Selon les besoins des services
04	Psychologue clinicien de santé publique	01	Concours sur titre	Diplômes licence en psychologie (clinicien) ou d'un titre reconnu équivalent	Selon les besoins des services

- Le dossier doit contenir les papiers suivants:
 - Demande manuscrite à participer (sélectionner la position désirée et le titre de précision).
 - Deux (02) photos d'identité.
 - Photo copie de la carte d'identité légalisée.
 - Les Relevés de notes.
 - Diplôme prouve la formation demandé en même spécialité.
 - Les études effectuées par le candidat dans la même spécialisation.
 - Attestation prouve l'expérience professionnelle de candidat
 - Certificat de résidence dans la wilaya de CHLEF
 - Les candidats retenus doivent compléter le dossier ci-joint :
 - Casier judiciaire
 - Extrait de naissance.
 - Nationalité.
 - Fiche familiale.
 - Certificat phisiosologie-bonne santé (médecine générale et médecine Maladies Pulmonaires)
 - Quatre (04) photos d'identité.
 Copie situation de service Nationale

L'endroit du dépôt des dossier	Période d'inscription
Etablissement public de santé de proximité Tenès (polyclinique Ahmed tahir)	Quinze jours(15) ouvrable à partir du premier date d'annonce dans la presse écrite

Remarque : Tous les dossiers incomplets ou reçus après la date de clôture des inscriptions seront refusés.

e-Bourse le 16/08/2023 **Anep : 2316020613**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 Wilaya de Médéa
 Daïra de Médéa
 Commune de Médéa

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales
N° 12/2023
 Matricule fiscal : 096726019000140

Le président de l'assemblée populaire communale de Médéa relance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation de projet suivant :

Réalisation (03)trois classes dans le groupe scolaire Ain D'heb-commune de Médéa.

Les soumissionnaires intéressés peuvent retirer le cahier des charges auprès de l'APC de Médéa bureau des marches boulevard 05 juillet contre paiement d'un montant de 2000 DA représentant les frais de production Les offres doivent être obligatoirement accompagnées des pièces réglementaires en cours de validité

Condition de qualification :
 - Certificat de classification professionnelle 03^{ème} degré et plus en cours de validité **activité principal travaux bâtiment.**
 -Entreprises contractantes ayant obtenu une attestations de bonne exécution au moins deux projets similaires égal ou supérieur à 12 000 000,00 DA.
 -Entreprises ayant un chiffre d'affaires moyen supérieur ou égal à 12 000 000,00 DA confirmés par attestation C20.
 Au moins 06 travailleurs disposent d'une attestation CNAS en cours de validité au jour de l'ouverture des enveloppes.

Dossier de candidature
 1. Déclaration de candidature signée, cachetée et datée
 2. Déclaration de probité signée, cachetée et datée
 3. Les documents relatifs aux pouvoir habilitant les personnes à engager l'entreprise suivant l'article 67 de décret présidentielle 15/247
 4. Protocole ou le statut de l'entreprise
 5. Capacités financières : moyens financiers chiffre d'affaires justifiés par c20 (2022-2021-2020).
 6. Certificat de classification professionnelle 03^{ème} degré et plus en cours de validité **activité principal travaux bâtiment.**
 7. Les documents permettant d'évaluer les capacités des candidats des soumissionnaires ou le cas échéant des sou-traitants
 8. Attestations fiscales et para fiscales apurées cnas,
 9. Capacités professionnelle : attestations de bonne exécution valorisées délivrées et signées par les maitres d'ouvrage
 10. Liste des moyens humaine signées par le candidat appuyé les attestations d'affiliation à la CNAS pour l'effectif d'encadrement moins de 03 mois.
 11. Liste des moyens matériel appuyé cartes grises + contrats d'assurance en cours de validité + P.V de huissier de justice ou expert des mines pour l'année en cours.
 12. Copie de l'attestation de dépôt des comptes sociaux pour les personnes morales.

Offres techniques
 13. Déclaration a souscrire signée, cachetée et datée
 14. Cahier des charges signé portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »
 15. Mémoire technique justificatif

Offres financière
 16. Lettre de Soumission signée, cachetée et datée
 17. Bordereau des prix unitaires.
 18. Le détail quantitatif et estimatif.

Les offres doivent être adressées à Monsieur le président de l'APC de Médéa dans un délai de 10 jours à compter de la première parution de présent avis dans le BOMOP ou les quotidiens nationaux Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres n° 12/2023 l'objet de l'appel d'offres ». La date d'ouverture des plis se fera en séance publique le premier jour ouvrable correspondant la date limite le dépôt des offres à 10:00 h au siège de l'APC de Médéa. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours + la durée de préparation les offres.

e-Bourse le 16/08/2023 **Anep : 2316020574**

MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
 DIRECTION DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE
 ET DE LA CONSTRUCTION DE LA WILAYA D'ADRAR
 N.I.F:0 002 0101 50054 72

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 et 82 décret n°15 -247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction De l'urbanisme, l'architecture et de la construction de la wilaya d'Adrar, porte à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à Avis D'appel D'offres Ouvert avec exigences des capacités minimales N°17/2023 apparu aux quotidiens "المستقل" le 08/06/2023 et "e-Bourse" le 08/06/2023 en vue de la réalisation des travaux des lotissements sociaux repartie en (05 lots) , La procédure d'évaluation des offres a été faite conformément aux critères fixés dans le cahier des charges et les résultats sont les suivants:

Site – lot	Enterprise	Montant de l'offre en TTC	Délais de réalisation	Critères d'évaluation	NIF
SITE: commune d'Adrar (48 lots Cheikh Sidi Mohammed Belkebir) LOT N°57: Revêtement en Béton bitumineux.	SARL KERROUCHE	19 515 360.00	45 Jours	Moins disant	000233054252 433
SITE: commune d'Adrar + Bouda (185 lots el salame ,48 lots Cheikh Sidi Mohammed Belkebir , 50 lots elhassouni) LOT N° 58: Eclairage public.	OULED LHAD Laid	2 665 050.00	02 mois	Moins disant	138101150002 061
SITE: commune de Reggane (50 lots Taourirt) LOT N° 59: Eclairage public. (pour Micro-entreprises)	SALMI Moulay Bdelah	381 500.00	30 jours	Moins disant	139101010253 054
SITE: commune d'Inzegmir (100 lots Hadj Ahmed Ansari Kasbat Kaid ,100 lots Tidmayen 02 ,92 lots Es -sallihine Tiloulaine,85 lots Sidi Bouziane Titaoune Lekhras,100 lots Tidmaïne,100 lots Tiloulaine) LOT N° 60: Eclairage public.	DJAFRI Abdelkader	1 709 120.00	20 jours	Moins disant	797801059006 805
SITE: commune de zt kounta (105 lots Cheikh Almi /Salam Zaglou Merahitine ,100 lots zt kounta) LOT N° 61: Eclairage public. (pour Micro-entreprises)	BKIRATE Med Omar	1 621 920.00	30 Jours	Moins disant	159301500741 37

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret n°15 -247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la wilaya d'Adrar dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou dans les quotidiens nationaux.

e-Bourse le 16/08/2023 **Anep : 2316020680**

Cours du dinar par rapport aux principales monnaies mondiales, cours des métaux, des produits agricoles... tout y est

COURS DES MATIÈRES PREMIÈRES

PALMARÈS ÉNERGIES

LIBELLÉ	PLACE	DERNIER	OUV	+ HAUT	+ BAS	VAR.	VAR./1 SEM	VOL.
▼ PÉTROLE BRENT	ICE	77.93	78.60	78.61	77.55	-0.31%	3.98%	63 222.00
▼ PÉTROLE WTI	ICE	73.31	73.93	73.93	72.98	-0.48%	4.52%	4 604.00
▲ URANIUM U308	NYM	56.00	45.00	45.00	45.00	24.44%	0.00%	0.00
▲ GAZ NATUREL	NYM	2.58	2.64	2.68	2.54	0.74%	-4.65%	0.00
► CHARBON	NYM	40.00	0.00	0.00	0.00	0.00%	0.00%	0.00
▼ ETHANOL	CBT	2.16	2.22	2.22	2.22	-2.66%	0.00%	0.00

PUB

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE SKIKDA

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

NIF : 0998.21.01.91.493.16

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public La Direction Des Equipements Publics de la Wilaya de Skikda porte à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales relatif à : Réalisation D'un Lycée Type 1000 Au Niveau Du Site Des 2250 Logements LPL M'siouene POS 06 . Commune De Skikda, Wilaya De Skikda

. (Cites D'habitat Intégrées Programme 2021)-Tranche ferme : Blocs Pédagogiques Tranche 1 +Mur de clôture et Mur de soutènement Tranche 1+ Bache à eau+ VRD Tranche 1

-Tranche conditionnelle 1 : Blocs Pédagogiques Tranche 2 +Mur de clôture et Mur de soutènement Tranche 2+ VRD

Tranche 2 + Réalisation et Équipement d'une Salle De Sport

-Tranche conditionnelle 2 : Logements D'astreinte en TCE (1F5,3F4,2F3,1F2)

Parus sur les journaux EL MASSAA en date du 09/07/2023 ET e-Bourse en date du 04/07/2023, qu'après

Parus et vérification des offres Les résultats sont comme suit: (Voir tableau)

N°	LOTS	E.T.P	NOTE TECHNIQUE	MONTANT TTC-DA	DELAJ	NIF	O.B.S
01	Réalisation D'un Lycée Type 1000 Au Niveau Du Site Des 2250 Logements LPL M'siouene POS 0 6 Commune De Skikda, Wilaya De Skikda (Cites D'habitat Intégrées Programme 2021) *Tranche ferme : Blocs Pédagogiques Tranche 1 +Mur de clôture et Mur de soutènement Tranche 1+ Bache à eau+ VRD Tranche 1 *Tranche conditionnelle 1 : Blocs Pédagogiques Tranche 2 +Mur de clôture et Mur de soutènement Tranche 2+ VRD Tranche 2 + Réalisation et Équipement d'une Salle De Sport *Tranche conditionnelle 2 : Logements D'astreinte en TCE (1F5,3F4,2F3,1F2)	SNC BOUKHDIR ET CIE	83 PTS	Tranche ferme : 189.055.974,13 Tranche conditionnelle 1: 255.333.277,86 Tranche conditionnelle 2: 31.039.011,57 Montant Global 475.428.213,56	09 mois et demi 08 mois et demi 03 mois et demi	000021070776060	moins disant

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public , les soumissionnaires contestataires peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Skikda dans un délai de 10 jours à partir de la première parution du présent avis d'attribution provisoire Si le dixième jour du marché , dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public, la presse ou le portail des marchés publics, coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant. les soumissionnaires intéressés par la connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, sont tenus de se rapprocher de la direction des équipements publics, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire des marchés.

e-Bourse le 16/08/2023

Anep : 2323004306

PALMARÈS MÉTAUX

LIBELLE	PLACE	DERNIER	OUV	+ HAUT	+ BAS	VAR.	VAR./1 SEM	VOL.
▲ PLATINE	FX1	916.29	915.22	916.88	907.12	1.26%	0.39%	0.00
▼ ARGENT	FX1	23.06	23.07	23.15	22.98	-0.09%	0.70%	0.00
▼ ACIER	NYM	900.00	891.00	905.00	891.00	-0.55%	4.05%	0.00
▼ PALLADIUM	FX1	1 242.00	1 252.00	1 257.00	1 235.50	-0.80%	-0.20%	0.00
▼ ZINC	LME	2 336.80	0.00	2 340.15	2 336.80	-1.18%	-1.05%	0.00
▼ OR	FX1	1 923.88	1 925.53	1 928.19	1 919.37	-0.09%	0.12%	0.00
▼ ETAIN	LME	28 888.00	0.00	29 026.00	28 888.00	-0.47%	4.38%	0.00
▼ PLOMB	LME	2 037.00	0.00	2 038.00	2 036.85	-1.02%	-3.80%	0.00
▼ NICKEL	LME	20 366.50	0.00	20 400.00	20 365.00	-3.60%	1.02%	0.00
▲ COPPER GRADE	LME	8 298.15	0.00	8 298.25	8 295.00	0.23%	-0.68%	0.00
▲ ALUMINIUM ALLOY	LME	1 955.00	0.00	1 500.00	1 500.00	0.05%	0.15%	0.00

PALMARÈS PRODUITS AGRICOLES

LIBELLE	PLACE	DERNIER	OUV	+ HAUT	+ BAS	VAR.	VAR./1 SEM	VOL.
▲ AVOINE	CBT	4.16	4.03	4.04	3.84	5.38%	0.00%	40.00
▲ SUCRE	NYM	0.24	0.13	0.13	0.13	23.71%	87.19%	0.00
▼ COTON	NYM	0.81	0.78	0.78	0.78	-20.76%	3.03%	0.00
▲ CAFÉ	NYM	1.61	1.25	1.25	1.25	29.08%	73.10%	0.00
▲ CACAO	NYM	3 310.00	2 441.00	2 441.00	2 441.00	42.80%	36.21%	0.00
▼ BLE	CBT	6.40	6.43	6.47	6.43	-0.58%	1.75%	0.00
▲ SOJA	CBT	8.43	8.46	8.49	8.39	0.48%	0.78%	0.00
▼ RIZ	CBT	18.69	18.51	18.75	18.43	-0.35%	3.55%	0.00
▲ MAIS	CBT	5.61	5.67	5.72	5.60	0.09%	0.58%	0.00
▼ HUILE DE SOJA	CBT	0.34	0.35	0.35	0.34	-0.52%	-0.75%	0.00

... et sur le marché parallèle

	Achat	Vente
Euro	223.00	225.00
Dollar US	202.00	204.00
Dollar Canadien	149.00	151.00
Livre Sterling	256.00	258.00
Franc Suisse	217.00	219.00
Livre Turque	8.00	10.00
Yuan Chinois	27.00	29.00
Rial Saoudien	50.00	53.00
Dirham Emirati	51.00	54.00
Dinar Tunisien	66.00	69.00
Dirham Marocain	17.00	19.00

Essalem TV
القناة الجزائرية المتصلة

السلام TV
 السلام TV
 السلام TV
 السلام TV
 EBOURSE.DZ

10922
 27500

ESSALAM TV
 ESSALAM_TV
 ESSALAM_TV
 ESSALAM_TV
 EBOURSE.DZ

TTY/MIX
 PRE-CH
 MUTE
 MENU
 TOOLS
 1 2 3
 4 5 6
 7 8 9
 0

Energie propre et transition énergétique mondiale

La concentration des chaînes d'approvisionnements inquiète

Au moment où le monde se cherche une voie commune pour sortir de la crise environnementale qui menace notre planète, l'économie de l'énergie verte qui se met en place a donné lieu à un nouveau jeu d'équilibristes sur fond de guerre d'influence et géopolitique entre grandes puissances, à leur tête les Etats-Unis et la Chine.

Alors que nous sommes encore loin de la fin de la guerre du pétrole et du gaz, une autre bataille est en train d'être livrée loin autour des technologies et des matériaux entrant dans la fabrication des sources d'énergie de demain. C'est dans ce contexte que les Etats-Unis essaient de tirer leur épingle du jeu en s'y prenant d'avance face au problème de concentration des chaînes d'ap-

provisionnement en énergie propre à certains pays, dont le rival chinois qui est très en avance en matière de fabrication de composants électroniques et panneaux photovoltaïques. Selon la secrétaire d'Etat américaine au Trésor, Janet Yellen, dans un discours prononcé ce lundi à Las Vegas, la sortie des énergies fossiles nécessite la mise en place de chaînes d'approvisionnement en énergie propre résilientes et diversifiées afin de protéger leur sécurité économique, tout en se prémunissant contre les risques posés par une concentration excessive dans une poignée de pays, a rapporté l'agence de presse Reuters.

«Alors que nous nous éloignons des combustibles fossiles, nous restons préoccupés par les risques d'une concentration excessive dans les chaînes d'approvisionnement en énergie propre», a-t-elle déclaré à l'occasion du premier anniversaire de la loi sur la réduction de l'inflation (IRA) qui prévoit 500 milliards de dollars de nouvelles dépenses et d'allègements fiscaux destinés à stimuler les énergies propres, à réduire les coûts des soins de santé et à augmenter les recettes fiscales.

«Aujourd'hui, la production d'intrants essentiels à l'énergie propre des batteries aux panneaux solaires en passant par les minéraux critiques est concentrée dans une poignée de pays», a-t-elle ajouté.

«L'IRA aide à délocaliser une partie de la production qui est essentielle à notre économie d'énergie propre», a-t-elle encore expliqué, soulignant que «l'accélération de ces transitions peut se traduire par une demande accrue de technologies américaines d'énergie propre produites par des travailleurs américains. Elle peut également soutenir les chaînes d'approvisionnement mondiales en énergie propre».

Pour rappel, dans un rapport datant de quelques jours, l'Agence internationale de l'énergie (AIE) a averti contre le problème d'accès aux métaux dits critiques qui pourraient compromettre la transition énergétique dans le monde, alors que la planète a un besoin urgent d'exécuter le plan de réduction des gaz à effet de serre d'ici à 2050 avec l'objectif de réduction de la température de 1,5°. «Les minéraux de transition énergétique, qui constituaient autrefois un petit segment du marché, occupent désormais le devant de la scène dans l'industrie minière et métallurgique», constate l'AIE, soulignant que «l'accessibilité et la rapidité des transitions énergétiques seront fortement influencées par la disponibilité des approvisionnements essentiels en minéraux».

Si l'exploitation de ces métaux apportent aujourd'hui une meilleure plus-value à certaines éco-



nomies et permettent de créer de nouveaux emplois, et contribue aussi à réduire l'utilisation toujours très importante aujourd'hui du charbon et d'autres énergies fossiles, considérés comme trop polluants, la forte demande risque en effet de provoquer une flambée des prix.

«L'accessibilité et la rapidité des transitions énergétiques seront fortement influencées par la disponibilité des approvisionnements essentiels en minéraux», tranche le rapport de l'AIE. «De nombreux minéraux critiques ont connu des augmentations de prix généralisées en 2021 et au début de 2022, accompagnées d'une

forte volatilité, en particulier pour le lithium et le nickel». Selon un autre rapport publié au début de l'année 2023, l'AIE affirme que la Chine détient au moins 60% de la capacité de production mondiale pour la plupart des technologies fabriquées en série, telles que les systèmes solaires photovoltaïques et éoliens, et 40% de la capacité de production d'électrolyseurs.

La République démocratique du Congo fournit 70% du cobalt, la Chine 60% des terres rares et l'Indonésie 40% du nickel. L'Australie représente 55% de l'extraction du lithium et le Chili 25%.

Lyès M.

Malgré les avertissements de certains experts

Investissement massif des Etats-Unis dans le captage du carbone

Les Etats-Unis ont annoncé en fin de semaine dernière investir 1,2 milliard de dollars dans deux projets de captage de CO2 directement dans l'atmosphère, soit, selon le gouvernement américain, le plus gros investissement jamais réalisé dans cette technologie, qui vise à lutter contre le réchauffement climatique, mais reste décriée par certains experts. Cette annonce illustre l'immense pari fait par le gouvernement de Joe Biden dans cette technologie encore marginale. «Réduire nos émissions seul ne renversera pas les conséquences grandissantes du changement climatique ; nous avons aussi besoin de retirer le CO2 que nous avons déjà émis dans l'atmosphère», a déclaré dans un communiqué Jennifer Granholm, la secrétaire américaine à l'Énergie. Il s'agit du «plus gros investissement dans l'élimination technologique du carbone de l'Histoire», a affirmé la secrétaire.

Les deux projets, situés au Texas et en Louisiane, sont les premiers à cette échelle aux Etats-Unis. Ils

visent à éliminer chacun un million de tonnes de CO2 par an – soit au total l'équivalent des émissions annuelles de 445 000 voitures. La capacité de chaque projet représentera 250 fois plus de CO2 que le plus gros site de captage actuellement en fonctionnement, selon le département américain.

L'usine la plus importante à ce jour est située en Islande, et opérée par l'entreprise suisse Climevents, avec une capacité annuelle de captage de 4000 tonnes de CO2 dans l'air.

STOCKAGE DANS LE SOUS-SOL

Climeworks participera, avec les organisations Battelle et Heirloom, au projet en Louisiane, appelé projet Cypress et qui stockera sous terre le CO2 capté. La construction devrait commencer dès la fin de l'année, selon un communiqué des trois partenaires.

Le projet texan sera mené par l'entreprise américaine Occidental et d'autres partenaires, dont la compagnie Carbon Engineering.

Il pourrait à l'avenir être développé pour atteindre jusqu'à 30 millions de tonnes de CO2 éliminées par an, selon un communiqué d'Occidental. «Les roches du sous-sol de la Louisiane et du Texas sont des roches sédimentaires, très différentes des basaltes islandais, mais qui sont tout à fait viables pour stocker du CO2», a relevé pour l'AFP Hélène Pilorgé, chercheuse associée à l'université de Pennsylvanie étudiant le captage de carbone. Les deux projets devraient créer 4800 emplois, estime le département américain.

Ces investissements du gouvernement sont financés dans le cadre d'une grande loi sur les infrastructures adoptée en 2021. Le département de l'Énergie avait précédemment annoncé vouloir investir dans quatre projets au total, pour un montant de 3,5 milliards de dollars.

Selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE), plus de 130 projets de captage de carbone dans l'atmosphère sont à des stades divers de développement et 18 sites sont déjà en activité à travers le monde.

CRITIQUES

Le captage de dioxyde de carbone directement dans l'atmosphère fait partie des méthodes désormais considérées comme nécessaires par le Groupe international d'experts sur le climat (GIEC) de l'ONU pour lutter contre le réchauffement climatique. Mais cette technologie a également ses détracteurs, qui s'inquiètent qu'elle soit un prétexte pour continuer à émettre des gaz à effet de serre, plutôt que de passer plus rapidement aux énergies propres. «Le captage direct dans l'air requiert beaucoup d'électricité pour extraire le CO2 de l'air et le compresser», a déclaré Mark Jacobson, professeur à l'université de Stanford.

«Même dans le meilleur scénario, où l'électricité est issue d'énergies renouvelables, celle-ci n'est donc pas utilisée pour remplacer une électricité issue d'énergie fossile, comme le charbon ou le gaz.»

Selon lui, il s'agit d'un «subterfuge de l'industrie fossile» qui ne fera que «retarder» la lutte contre le changement climatique.

Ces techniques de captage direct dans l'air (DAC, en anglais) – aussi appelées élimination du dioxyde de carbone (EDC) – se focalisent donc sur le CO2 déjà présent dans l'atmosphère. Elles se distinguent des systèmes de captage et stockage du carbone (CCS) à la source, aux cheminées des usines par exemple, qui empêchent elles des émissions supplémentaires.

Le gouvernement de Joe Biden avait annoncé en mai un plan de réduction des émissions de CO2 pour les centrales à gaz et à charbon, misant notamment sur cette deuxième technique.

Capter le carbone dans l'air est le plus coûteux, car le CO2 y est plus dilué que dans les rejets d'une usine.

Pour atteindre l'objectif de neutralité carbone promis par Joe Biden pour les Etats-Unis d'ici 2050, le département de l'Énergie estime qu'il faudra à la fois capturer et éliminer entre 400 millions et 1,8 milliard de tonnes de CO2 par an. Soit considérablement plus que les deux millions des projets annoncés vendredi.

La Cedeao convoque une nouvelle réunion des chefs des états-majors les 17 et 18 août

Niamey annonce traduire Bazoum en justice pour haute trahison

e-BOURSE

Une nouvelle date a été confirmée pour la réunion extraordinaire des chefs des états-majors des armées des pays de la Cedeao, qui se tiendra les 17 et 18 août à Accra, au Ghana.



La Commission de l'institution régionale a adressé une invitation aux ministres de la Défense, leur demandant d'autoriser leurs chefs d'état-major à y participer. Ils ont reçu mandat des chefs d'Etat d'activer et de déployer la force d'attente, sans délai, pour intervenir au Niger. Par ailleurs, le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA) s'est réuni

lundi pour discuter de «l'évolution de la situation au Niger et des efforts pour y remédier». Cette réunion de l'organe en charge des conflits et questions de sécurité au sein de l'Union africaine s'est tenue alors que les auteurs du coup d'Etat au Niger ont donné ce week-end des signaux divers, se disant d'abord ouverts à la négociation, avant d'annoncer une lourde sen-

tence à l'encontre du Président renversé.

POURSUIVRE MOHAMED BAZOUM POUR «HAUTE TRAHISON»

Dans un communiqué paru dimanche 13 août en fin de soirée, les auteurs du coup d'Etat au Niger ont annoncé avoir des «preuves pour poursuivre devant les instances nationales et internationales

compétentes le Président déchu et ses complices locaux et étrangers, pour haute trahison et atteinte à la sûreté intérieure et extérieure du Niger».

Détenu depuis le 26 juillet après un coup de force mené par des militaires, le président nigérien Mohamed Bazoum a fait face à de nouvelles accusations des putschistes. Ces derniers, en voie de s'institutionnaliser en nommant d'abord Ali Lamine Zeine Premier ministre, ont formé un gouvernement civil et opéré un mouvement dans le corps diplomatique pendant cette période trouble au Niger.

Dans la foulée de ces décisions, somme toute prévisibles, les putschistes ont pris la parole dans la soirée du 13 août, annonçant leur intention de «poursuivre» le chef d'Etat déchu pour «haute trahison» et «atteinte à la sûreté» du pays.

«Le gouvernement nigérien a réuni à ce jour, (lundi, ndlr) les «preuves pour poursuivre devant les instances nationales et internationales compétentes le Président déchu et ses complices locaux et étrangers, pour haute trahison et atteinte à la sûreté intérieure et extérieure du Niger», a déclaré le colonel-major Amadou Abdramane, un des membres du Conseil national de sauvegarde de la patrie (CNSP), dans un communiqué lu à la télévision publique.

Mohamed Bazoum, sa famille et plusieurs de ses proches sont toujours retenus dans le sous-sol de la résidence présidentielle à Niamey. Samedi 12 août, le Président nigérien a pu recevoir la visite de son médecin personnel. Selon ce dernier, toutes les personnes retenues «vont bien» et Mohamed Ba-

zoum «a le moral haut». Mais le Président a indiqué que le traitement réservé aux siens et à lui-même est «inhumain et cruel».

LE NIGER DUREMENT ÉPROUVÉ PAR LES SANCTIONS DE LA CEDEAO

Dimanche, le général Abderrahmane Tchiani a également dénoncé les sanctions «illégalles, inhumaines et humiliantes» de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao), qui s'oppose au coup d'Etat et menace d'un recours à une intervention armée pour rétablir l'ordre constitutionnel, bien que la voie de la diplomatie soit toujours privilégiée.

Les sanctions de la Cedeao vont jusqu'à priver le pays de produits pharmaceutiques, de denrées alimentaires» et «de fourniture en courant électrique», a affirmé le colonel-major Amadou Abdramane.

Cette décision du Conseil national pour la sauvegarde de la patrie (CNSP) a un peu surpris au moment où les putschistes se sont déclarés ouverts au dialogue pour trouver une issue à la crise. Les observateurs sont partagés : certains estiment que la junte souffle le chaud et le froid, tandis que d'autres voient plutôt un durcissement de ton, surtout avec cette pique décochée à l'encontre de la Cedeao.

L'ÉLAN DE SOLIDARITÉ AVEC LE NIGER S'ÉLARGIT

Le Togo rejoint le Mali et le Burkina Faso dans la crise du Niger. En effet, le président togolais, Faure Gnassingbé, interdit l'utilisation de l'espace aérien togolais pour la force d'attente de la Cedeao qui a désormais le feu vert d'Abuja, à la tête de la présidence tournante de ce bloc composé de 15 membres.

Le président togolais Faure Gnassingbé aurait interdit l'utilisation de l'espace aérien de son pays pour la coordination de la force d'attente de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao), indiquent des sources diplomatiques, selon Confidentiel Afrique le samedi 12 août 2023.

Cette information survient après que le Tchad a également refusé d'autoriser l'utilisation de son espace aérien dans le contexte de la force d'attente de la Cedeao. De même, Tinubu Bola, le président du Nigeria, fait face à des obstacles internes, notamment des oppositions de son propre parti politique et d'une grande partie des sénateurs nigériens, qui rejettent l'intervention militaire de la Cedeao. Le Cap-Vert, membre de la Cedeao, s'oppose aussi à une intervention militaire de l'organisation. «Nous devons tous œuvrer pour l'ordre constitutionnel au Niger, mais sans intervention militaire», a déclaré le président, José Maria Neves. Ces informations mettent à mal les défis auxquels sont confrontées les tentatives de coordination et d'activation du déploiement militaire dans le cadre de la Cedeao qui joue avec le feu, dans une situation régionale sensible.

LES CELLULES DORMANTES ACTIONNÉES

Six soldats, dont le chef de la mission, et dix terroristes ont été tués et un autre a été blessé, d'après le «bilan provisoire» du Haut commandement de la Garde nationale.

Les soldats nigériens qui étaient à bord de cinq véhicules «ont engagé une poursuite» contre des djihadistes présumés, lorsqu'ils sont tombés dans une embuscade aux environs de 11h, heure locale, à une vingtaine de kilomètres de la ville de Sanam, dans l'ouest du pays, explique un communiqué.

Selon la même source, l'embuscade a été tendue «par des terroristes» qui conduisaient «une dizaine de motos».

«Dix terroristes» ont été tués lors d'une «opération de ratissage» menée par des «renforts aériens et terrestres», affirme le communiqué, et quatre motos des assaillants ont été «détruites».

Neuf autres victimes ont été abattues samedi dans la localité de Sanam, dans la région de Tillabéri, dans la zone dite des «trois frontières» située entre le Niger, le Mali et le Burkina Faso, théâtre de nombreuses attaques djihadistes.

S.B.

Pub

عرض ترويجي متوفر على جميع قنوات التشغيل صالح لمدة 30 يوم

DJEZZY جازي

e-Bourse le 16/08/2023 Anep : 2316018034